

RAPPORT D'ÉTUDE

JEUNES ET JUSTICE TRANSITIONNELLE AU MALI

JUIN 2022



ENJEUX, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LEUR PARTICIPATION

REMERCIEMENT

AND-Mali remercie d'une part ASFC pour la collaboration et l'accompagnement technique fournis dans la réussite de cette étude ; et d'autre part, Nana Alassane TOURE pour la qualité du document produit en sa qualité de consultante pour la réalisation de l'étude et la production du présent rapport. AND remercie aussi les organisations membres du consortium, à savoir le PNUD et l'UNICEF.

AND-Mali tient à remercier le Réseau des Jeunes pour une JT inclusive au Mali (R2JTIM) et la Tribune Jeune pour le Droit au Mali (TRIJEUD-Mali) pour leurs participation et contribution à l'étude.

AND-Mali remercie toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur concours à la réalisation de cette étude ; il s'agit notamment de : Abdoulaye DOUCOURE, Mariam BOCOUM, Hawoye MAIGA, Gonzague DUPAS, Sasa Glusac, Moussa Bienvenu Haba, Philippe Tremblay, Drissa NIANKILE, Abdoul Mounir BABY, Issouf DIABATE, Nassaran TOURE, Moussa Nomoko et Djeneba BAGAYA, Sasa Glusac, Moussa Bienvenu Haba, Philippe Tremblay et tout le personnel d'ASFC en plus de l'UNICEF et du PNUD.

AND-Mali 2022

Tous droits réservés pour tous pays.

Publié en Juin 2022 à Bamako

AND-Mali, en tant que détenteur exclusif des droits d'auteur rattachés au présent document, permet la citation et la reproduction de courts extraits sans autorisation, à la condition qu'il soit correctement référencé (Titre du rapport, auteur et année de publication).

Toute autre utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission partielle ou intégrale de son contenu, sous quelque forme et par un procédé quelconque, est strictement interdite sans l'autorisation préalable et écrite de l'Association Noyu Dur pour la promotion de la justice transitionnelle (AND-Mali) ou d'Avocats Sans Frontières Canada (ASFC). Afin d'obtenir des autorisations ou informations complémentaires, merci de contacter and.mali2020@gmail.com / info@asfcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	6
Sigles et abréviations	7
Note de synthèse	8
Introduction	10
<hr/>	
PARTIE 1. Approche méthodologique	11
A. Processus de consultation	12
B. Description des sites de l'étude	12
C. Le choix des régions (zones) de l'étude	13
D. Critères de choix des enquêteur.trice.s	14
E. Formation des enquêteur.trice.s	14
F. Échantillonnage	14
G. Outils de collecte des données	14
H. Collecte des données	14
I. Profils des personnes enquêtées	15
J. Répartition des personnes enquêtées par tranche d'âge	16
K. Répartition des personnes enquêtées par groupe ethnique	16
L. Répartition des personnes enquêtées par niveau d'instruction	16
M. Répartition des personnes enquêtées par statut matrimonial	17
N. Les limites et difficultés rencontrées	17
O. Définition des concepts	17
<hr/>	
PARTIE 2. Processus de paix et participation des jeunes au Mali	19
A. Mécanismes du processus de paix au Mali	20
B. Élément de contexte - faible niveau de participation des jeunes au processus de paix	20
<hr/>	
PARTIE 3. Participation des jeunes au processus de JT, enjeux, besoins et priorités des jeunes	21
I. Connaissance des jeunes du processus de JT au Mali	22
A. Participation aux initiatives de réconciliation prévues dans l'accord de paix issu du processus d'Alger	22
B. Violations des DH commises depuis le début de la crise au Mali	22
C. Niveau de connaissance du processus de JT en cours au Mali	23
D. Niveau de connaissance de la CVJR et son travail par les jeunes	24
II. Freins à la participation des jeunes au processus de JT	25
A. Évaluation des moyens mis en œuvre pour faire participer les jeunes au processus de JT	25
B. Perception des jeunes quant à la prise en compte de leurs besoins par la CVJR	27
C. Besoins des jeunes pour s'engager dans le processus de JT	27
D. Motifs de la réticence des jeunes à s'engager avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité	28
III. Opportunités liées à la participation des jeunes au processus de JT	30
A. Perception des jeunes quant à leur association au processus de JT	30
B. Façon dont les jeunes aimeraient contribuer au processus de JT	30
C. Apports particuliers des jeunes femmes au processus de JT	32

TABLE DES MATIÈRES

D.	Actions de la société civile pouvant favoriser la participation des jeunes au processus de JT	33
E.	Mesures de réparation particulièrement indiquées pour les jeunes	34
F.	Atteindre les jeunes citoyens ou ruraux	35
PARTIE 4. conclusions et recommandations		36
	Référence bibliographique	38
ANNEXES		40
A.	Annexe 1 : Le plan général de la Consultation	40
B.	Le Projet « PROPAJER »	40
	Contexte et justification de la consultation	40
C.	Contexte du pays	40
D.	Justification	40
	Description du projet de consultation	41
E.	Thèmes généraux de la consultation	41
F.	Objectifs et thèmes des consultations des jeunes	41
	Objectif global	41
G.	Résultats attendus	41
H.	Bénéficiaires des consultations	43
I.	Partenaires intervenant dans les activités de consultations	43
J.	Coordination autour des activités des consultations	44
K.	Difficultés et approches de mise en œuvre des consultations	45
L.	Définir les enjeux de la consultation	45
M.	Anonymat et confidentialité	45
N.	Préserver l'intégrité des jeunes	45
O.	Outils de méthodologie des consultations	46
P.	Méthodes de consultation et approche à adopter au Mali	46
Q.	Modalités de gestion, de suivi et d'évaluation des consultations :	46
R.	Annexe 2 : Outils de Recherche (Guide d'animation du groupe de discussion et Questionnaire individuel)	47

AVANT PROPOS

Association Noyau Dur pour la Promotion de la justice transitionnelle au Mali (AND-Mali) est une association qui a pour mission d'appuyer les efforts des autorités nationales et de la communauté internationale dans le cadre de la promotion et la protection des droits humains, du processus de paix à travers la promotion de la justice transitionnelle, la culture de la paix et le renforcement des connaissances des citoyens et citoyennes sur la démocratie et l'Etat de droit.

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité, par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. Elle intervient de façon ponctuelle au Mali depuis 2013 et y jouit d'une présence permanente depuis 2015.

La présente étude a été réalisée dans le cadre du projet « Les jeunes engagés pour une paix durable : Appui à la participation des jeunes aux processus de réconciliation au Mali » (PROPAJER), mis en œuvre par un consortium formé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Avocats sans frontières Canada (ASFC) et financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies (UNPBF).



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASFC	Avocats sans frontières Canada
AND-Mali	Association Noyau Dur pour la promotion de la justice transitionnelle au Mali
TRIEUD	Tribune des jeunes pour le droit au Mali
R2JTIM	Réseau des jeunes pour une justice transitionnelle inclusive au Mali
CNDDR	Commission nationale de désarmement, démobilisation et de la réinsertion
CNT	Conseil national de la transition
CSA	Comité de suivi de l'accord
CVJR	Commission vérité, justice et réconciliation
DH	Droits humains
JT	Justice transitionnelle
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix
PNJT	Politique nationale de justice transitionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PROPAJER	Les jeunes engagés pour une paix durable : Appui à la participation des jeunes aux processus de réconciliation au Mali
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MOC	Mécanisme opérationnel de commandement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
PTF	Partenaires techniques et financiers

NOTE DE SYNTHÈSE

La présente étude se focalise sur les enjeux, opportunités et freins à la participation des jeunes des régions de Tombouctou, Gao et du district de Bamako au processus de justice transitionnelle (JT) au Mali.

L'étude a ciblé trois cent (300) jeunes du district de Bamako, des régions de Gao et de Tombouctou dont la tranche d'âge varie de 19 à 30 ans. La présente étude s'est déroulée de juin 2021 à avril 2022.

D'abord, il y a eu la formation de 15 enquêteur.trice.s (5 pour les trois OSC partenaires) qui, en plus d'être formé.e.s sur les techniques d'enquêtes, ont participé à la finalisation des outils de collecte de données constitués de la fiche d'entretien individuel et du guide d'entretien pour les groupes de discussion.

Les enquêteur.trice.s, de retour dans leurs localités respectives ont par la suite constitué des binômes et se sont rendu.e.s dans les zones sélectionnées à savoir Gao (dans les communes de Gao, Ansongo et Bourem), Tombouctou (dans les villes de Tombouctou, Goundam et Diré) et dans le district de Bamako (dans les 6 communes de Bamako et dans le cercle de Kati).

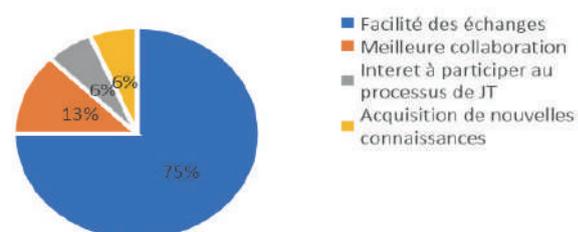
En dépit du fait que la plupart des jeunes rencontré.e.s aient déjà bénéficié des activités sensibilisation et de formation sur le processus de JT, il ressort des entretiens que les jeunes femmes et hommes ont une connaissance générale du processus de JT et parviennent à distinguer celle-ci de la justice classique, mais ne sont pas en mesure d'identifier avec précision les mécanismes de JT et leur fonctionnement.

Les jeunes estiment qu'un certain nombre de défis entravent leur capacité à participer au processus de JT, principalement le manque d'information sur le processus de JT ou le poids du respect du droit d'aînesse quand il s'agit de participer activement aux débats publics et aux prises de décisions. Les jeunes femmes s'estiment d'autant plus restreintes par cette dernière barrière, qui vient s'ajouter à un regard désapprobateur de la société lorsqu'une femme contribue aux affaires publiques.

Un des desseins de l'étude était d'expérimenter une approche « jeunes à jeunes » qui consisterait pour des jeunes enquêteur.trice.s (tous.te.s âgé.e.s de 35 ans au plus) de faire entendre la voix de leurs pairs. C'est ainsi qu'après les enquêtes, deux questionnaires ont été soumis aux 15 enquêteur.trice.s et à 30 enquêté.e.s afin d'évaluer les bénéfices de cette approche.

Il en est ressorti que les enquêteur.trice.s sont presque unanimes sur les avantages de l'approche jeune à jeune à quelques nuances près. 75% soit 12/16 enquêteur.trice.s ont mis l'accent sur la facilité des échanges avec les jeunes enquêté.e.s qui se sentaient plus à l'aise, en confiance, rassuré.e.s et plus ouvert.e.s dans leurs réponses aux questions. Ce qui a, non seulement, facilité l'administration des questionnaires par les enquêteur.trice.s, mais aussi permis aux enquêté.e.s de s'exprimer librement et de donner des réponses fiables sans gêne, ni tabous. 13% soit 2 enquêteur.trice.s ont trouvé que l'approche a permis une meilleure collaboration avec les enquêté.e.s et de tisser des liens professionnels avec certain.e.s qui ont montré leur engagement à participer au processus de JT.

Les avantages de l'approche jeune à jeune selon les enquêtés



Pour ce qui est des jeunes enquêté.e.s, 26,66 % ont affirmé avoir été en confiance lors des entretiens, car ils et elles parlaient à leurs pairs, 20% ont répondu qu'ils et elles se comprenaient mieux entre jeunes, tandis que 16 % ont affirmé que les discussions étaient sans tabou ni langue de bois.

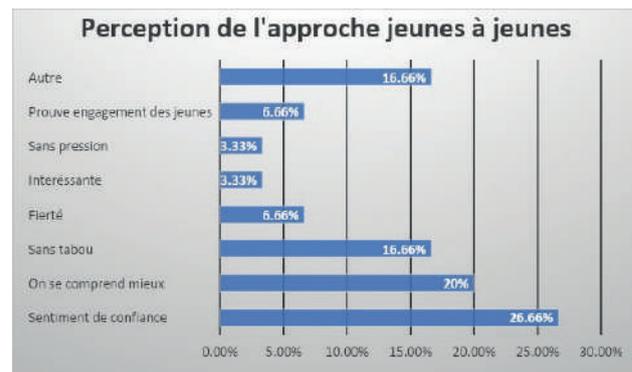
« Je pense que l'approche jeune à jeunes est la meilleure solution car je suis jeune et entre jeunes on se

A travers ce processus, le projet a atteint un de ses objectifs qui était de faire entendre la voix d'une catégorie de la société à qui on accorde très peu d'espace où partager son opinion sur les enjeux sociétaux. Le fait d'avoir aussi ciblé des zones rurales nous a permis de réaliser qu'il y a encore un énorme travail d'information et de sensibilisation à mener afin de vulgariser le concept de JT et de permettre aux mécanismes de JT mis en place, notamment à la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) de proposer des solutions de sortie de crises qui correspondent aux besoins des Malien.ne.s dans toute leur diversité.

En dépit de ces défis, les jeunes se montrent engagés et souhaitent participer au processus de JT. Selon eux, leur participation aura le plus fort impact dans les domaines de la recherche de la vérité. Les jeunes estiment également qu'ils peuvent avoir un rôle important à jouer dans l'édification d'une véritable culture mémorielle des conflits du passé, dans l'éducation et la préservation du patrimoine commun. Les jeunes femmes, quant à elles, pensent avoir une plus-value dans le processus de JT dans la sensibilisation de leurs pairs au processus de JT et dans l'accompagnement des victimes souhaitant bénéficier de réparations.

Pour pouvoir réaliser ces actions, les jeunes considèrent qu'ils et elles ont besoin davantage d'informations sur le processus de JT et surtout que les mécanismes de JT leur reconnaissent une place et un rôle précis à jouer. Un des freins à leur participation est, selon eux, le manque de ressources financières.

Les recommandations suivantes ont été identifiées sur la base de cette consultation :



- Mieux expliquer la JT et ses différents mécanismes aux jeunes tout en explicitant la place et les rôles qui doivent être les leurs ;
- Favoriser la participation des jeunes dans toutes les initiatives de réconciliation au niveau local et national et permettre une large information sur les modes de fonctionnement de ces initiatives;
- Donner des explications concrètes et simplifiées sur la Politique Nationale de la JT et la Politique Nationale des Droits de l'Homme, ainsi que le lien institutionnel et pratique existant entre elles ;
- Instaurer des cadres formels d'échange et de concertation entre les jeunes sur la JT ;
- Décentraliser davantage les structures de la JT dans toutes les régions de telle sorte que les communautés, notamment rurales en soient mieux imprégnées ;
- Donner plus de possibilité aux jeunes de pouvoir s'exprimer au sein de leurs communautés sur des sujets en lien avec la paix et la réconciliation.



INTRODUCTION

L'histoire sociopolitique du Mali, de son indépendance à nos jours, est rythmée par une succession de crises. Celle qui a éclaté en 2012, qualifiée de crise multidimensionnelle sans précédent, au regard de ses conséquences sociologiques, politiques et économiques éprouvantes, a considérablement affecté le bien-être des communautés. Elle a profondément mis à mal les rapports inter et intracommunautaires qui, pourtant, sont des leviers indispensables pour le fonctionnement paisible de la société. L'intensité des violences, la mutation et la propagation de la crise, la non-application de toutes les dispositions de l'Accord de 2015 ont exacerbé les problèmes de gouvernance et mis à mal la stabilité politique. La situation est caractérisée par une constance, voire une augmentation du nombre de violations des droits humains chaque année avec un nombre important de civils décédant du fait du conflit.

Dans l'optique de remédier aux différentes conséquences entraînées par cette crise et celles qui l'ont précédées, plusieurs initiatives ont été entreprises, dont la mise sur pied de mécanismes de JT au Mali. Selon le Secrétaire général des Nations Unies, la JT peut être comprise comme un :

« [...] éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation. Peuvent figurer au nombre de ces processus des mécanismes tant judiciaires que non judiciaires, avec (le cas échéant) une intervention plus ou moins importante de la communauté internationale, et des poursuites engagées contre des individus, des indemnisations, des enquêtes visant à établir la vérité, une réforme des institutions, des contrôles et des révocations, ou une combinaison de ces mesures ».

L'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, prévoit à son article 46, les dispositions suivantes :

- Elaboration d'une Charte nationale pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale ;
- Mise en place de mécanismes de JT, notamment par l'opérationnalisation de la commission vérité justice et réconciliation (CVJR) ;
- Création d'une Commission de lutte contre la corruption et la délinquance financière ;
- Création d'une Commission d'enquête internationale chargée de faire la lumière sur tous les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide, les crimes sexuels et autres violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire sur tout le territoire malien.

Le Gouvernement malien a adopté en janvier 2014 l'ordonnance de création de la CVJR dont l'objectif

principal est de contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques. La CVJR est chargée d'enquêter sur les cas de violations graves des droits de l'Homme commises dans le pays depuis 1960, spécifiquement celles commises à l'égard des femmes. Elle fonctionne à travers des antennes régionales à Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, qui ont pour mandat de recueillir les témoignages de victimes, de témoins, d'auteurs de crimes et de toute autre personne touchée par la crise.

Dans l'optique d'atteindre cet objectif, la mise en œuvre du processus de JT doit s'effectuer dans un cadre participatif, inclusif et démocratique. Pour cela, il faut la mobilisation et la participation effective et réelle de toutes les catégories sociales, en particulier des femmes, hommes, jeunes dans les différents mécanismes et démarches conçus pour la paix et la réconciliation.

Convaincus de cette nécessité d'inclusion et de participation de toutes les catégories sociales, ASFC, PNUD et UNICEF, à travers le projet PROPAGER, œuvrent pour favoriser la participation des jeunes au processus de JT, à la résolution des conflits et à la prise de décisions dans un contexte de restauration de la paix au Mali. La présente étude vise à recueillir les perceptions des jeunes quant à leur participation au processus de JT au Mali, et à ce qu'ils et elles estiment être nécessaires pour favoriser leur participation.

A ce titre, son cadre d'analyse est essentiellement fondé sur les points de vue exprimés par les jeunes lors des différentes séances de discussions de groupe et des entretiens individuels effectués dans les trois zones concernées par l'étude : Tombouctou, Gao et Bamako.

Plus spécifiquement les objectifs de l'étude consistent à :

- Mettre en évidence les barrières et les éléments facilitateurs à la participation des jeunes, notamment les jeunes femmes, au niveau local en vue de la résolution des conflits, leur participation à la JT et à la prise de décisions sur la gouvernance.
- Mobiliser les jeunes afin de susciter un débat autour de leur participation au processus de JT au Mali.
- Relayer les attentes et les besoins des jeunes aux institutions en charge de la mise en œuvre de la JT au Mali.

Le rapport s'articule autour des points suivants : la démarche méthodologique empruntée, la synthèse des groupes de discussions et des entretiens individuels, le processus de paix au Mali et la participation des jeunes, et enfin la conclusion et les recommandations.

PARTIE 1: **APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**



A. PROCESSUS DE CONSULTATION

En amont des missions de collecte de données, qui se sont déroulées entre juillet et septembre 2021, des séances de travail, de formation et d'harmonisation des outils de collecte de données ont été organisées en juin 2021 à Bamako avec les membres des organisations partenaires, en l'occurrence AND-Mali, le Réseau des Jeunes pour une JT inclusive au Mali (R2JTIM) et la Tribune Jeune pour le Droit au Mali (TRIJEUD-Mali). Les séances de formation au bénéfice de ces associations ont permis une harmonisation des connaissances relatives à la JT et développement d'une compréhension commune de la méthodologie et des outils. Les jeunes ciblé.e.s par l'étude ont été choisis parmi les participant.e.s aux séances de sensibilisation et aux ateliers de formation organisés en amont. Ils et elles ont été identifié.e.s à travers des ateliers et des rencontres d'échanges en collaboration avec des conseillers communaux et régionaux, le Conseil national de la jeunesse de Tombouctou et de Gao et les responsables des sites de déplacé.e.s du district de Bamako et du cercle de Kati.

B. DESCRIPTION DES SITES DE L'ÉTUDE

Les localités retenues pour la conduite de l'étude sont les suivantes :

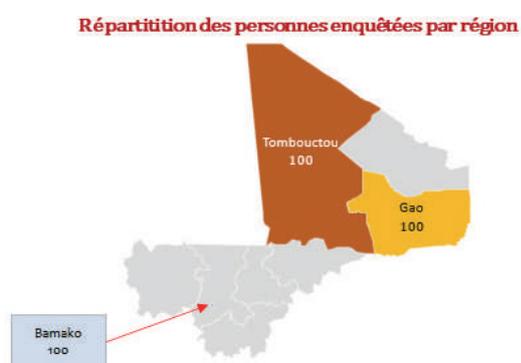


Figure 1 : répartition des personnes enquêtées par région

En vue d'avoir des réponses équilibrées entre les trois zones d'étude, à savoir Tombouctou, Gao et Bamako, l'équipe de recherche a conduit des entretiens individuels avec le même nombre de jeunes dans chacune des zones, soit 100 jeunes par région. Ces 100 jeunes relèvent de plusieurs catégories socioprofessionnelles déclinées dans les figures ci-dessous. Les informations dont disposent les jeunes sur la JT, ainsi que ses différents mécanismes sont corollaires aux localités investies. Les jeunes rencontrés à Bamako avaient une compréhension relativement élevée par rapport à ceux de Tombouctou et de Gao. Toutefois, ils regrettent tous leur faible participation au processus de JT. Aussi, il faut signaler que les jeunes n'avaient pas tous le même degré de formation.

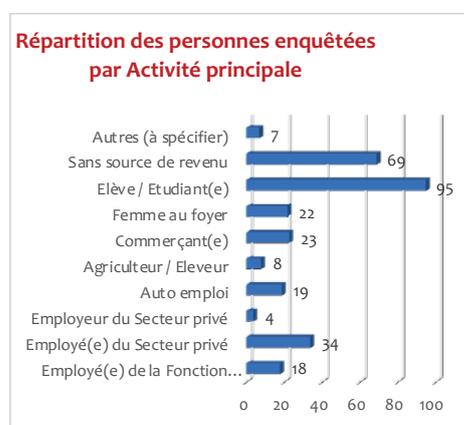


Figure 2 : répartition des personnes enquêtées par activité principale

C. LE CHOIX DES RÉGIONS (ZONES) DE L'ÉTUDE

Pour effectuer le choix des zones pour l'étude, plusieurs facteurs ont été pris en compte. Tout d'abord, l'étude ne pouvait être réalisée au-delà de trois zones d'intervention, le projet PROPAJER n'étant mis en œuvre que pour une durée de 18 mois. Ensuite, la complémentarité des organisations membres du consortium au niveau des zones d'intervention a été privilégiée afin d'avoir une synergie d'actions entre les partenaires et de permettre à des jeunes de divers horizons géographiques et culturels de participer. Enfin, les zones de Tombouctou et Gao ont été fortement frappées par les violations des DH au cours de la dernière crise, mais également au cours des dernières décennies. Il est donc indispensable que la jeunesse de ces régions soit incluse dans le processus de JT.

A ce titre, il est important que les pistes d'amélioration qu'ils et elles proposent soient prises en compte dans la présente étude. A Bamako, les entretiens ont notamment été conduits auprès de personnes vivant sur des sites de déplacés et qui s'y trouvent du fait de l'insécurité ou des violations des DH que leur communauté a subie. Pour les mêmes raisons, il est important que ces jeunes émettent leurs propositions pour favoriser leur inclusion au processus de paix et de réconciliation. Aussi, le choix a été justifié par l'accessibilité de ces zones d'intervention afin de permettre la tenue de rencontres avec les communautés dans un cadre relativement sécurisé. Enfin, les partenaires chargés de la conduite de cette étude disposaient d'un réseau dans ces régions facilitant la tenue des activités au sein des communautés.

Plus précisément, les zones étaient les suivantes :

BAMAKO

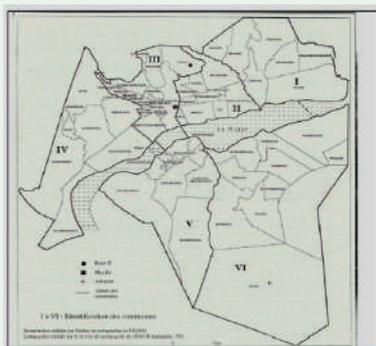
Commune I, Commune II, Commune III, Commune IV, Commune V, Commune VI, Moutougoula (Cercle de Kati)

TOMBOUCTOU

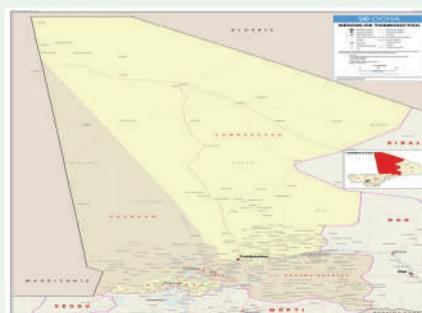
Tombouctou, Toya, Hondoubomo Koina, Goundam, Diré

GAO

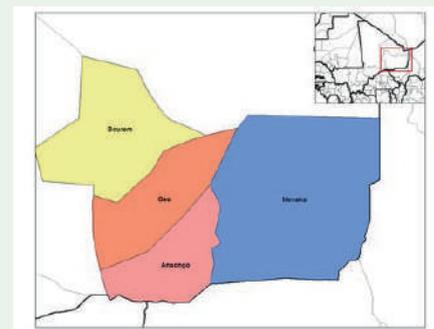
Gao, Ansongo Bourem



Carte de Bamako



Carte de Tombouctou



Carte de Gao

D. CRITÈRES DE CHOIX DES ENQUÊTEUR/TRICE/S

Les enquêteur/trice.s ont été sélectionné/e.s sur la base d'un certain nombre de critères :

- Toutes appartiennent à des organisations de jeunes partenaires ayant une expertise avérée dans le domaine de la JT;
- Les enquêteur/trice.s jouissent d'un bon ancrage au sein de leurs communautés respectives et d'une certaine maîtrise des zones à enquêter, ce qui leur a permis une facilité d'accès aux jeunes des localités éloignées ou dites à risque.

Une approche privilégiée dans le cadre de cette étude est celle de l'approche par les pairs, dite « jeunes à jeunes » afin de briser la barrière générationnelle étant

un des facteurs limitant la capacité d'expression des jeunes. Pour surmonter ce défi, l'équipe d'enquêteur.trice.s était exclusivement composée de jeunes dans le but de favoriser le développement d'une relation de confiance avec les enquêté.e.s, avec qui ils et elles partagent certaines réalités socio-culturelles et à qui ils pourraient s'ouvrir plus aisément.

L'idée de cette approche peu commune était également d'impliquer les jeunes enquêteur.trice.s, dont c'était pour la plupart leur première expérience dans la collecte de données, à un autre niveau de l'échelle de participation en faisant d'eux les porteurs et porteuses des messages de leurs pairs et en garantissant ainsi une certaine légitimité des résultats qui ressortiront de la présente étude.

E. FORMATION DES ENQUÊTEUR/TRICE/S

Au préalable, pour améliorer et faciliter l'appropriation des outils de collecte des données, un atelier méthodologique a été organisé du 2 au 4 juin 2021 à Bamako à l'intention de tou.te.s les enquêteurs/trice.s.

Cet atelier a permis de :

- Renforcer les capacités des enquêteur.trice.s sur la JT et la méthodologie de recherche ;
- Apporter des corrections aux outils ;
- Éprouver les outils à travers des exercices de simulation entre les participant.e.s pour en évaluer leur caractère pratique et leur aptitude à traduire certains concepts techniques de la JT dans leurs langues locales et à identifier les réponses aux questions de recherches fixées par l'étude.

La raison de ce choix se justifie par le fait que l'entretien individuel permettait aux jeunes de s'exprimer plus librement qu'en grand groupe, et à l'inverse, le groupe de discussion a l'avantage de permettre l'éclosion de débats riches sur les enjeux, les défis et les opportunités relatifs à leur participation au processus de JT au Mali. Par rapport au choix des questions fermées et semi ouvertes, il résulte principalement d'un présupposé de base sur la faible connaissance des jeunes du processus de JT et qu'ils et elles auraient de la difficulté à apporter des réponses dans le cadre de questions ouvertes.

F. ÉCHANTILLONNAGE

La méthode d'échantillonnage de cette étude était raisonnée dans la mesure où le choix des personnes rencontrées a été spécifique. À ce titre, l'enquête n'a concerné que les jeunes âgés de 19 à 30 ans.

G. OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

Pour l'atteinte des objectifs assignés à l'étude, l'équipe de recherche a privilégié une méthodologie mixte comprenant une approche qualitative et une enquête quantitative. A cet effet, un questionnaire (avec des questions fermées et semi-ouvertes) et un guide d'entretien pour les groupes de discussions (avec des questions ouvertes) ont été élaborés.

H. COLLECTE DES DONNÉES

Après les phases de l'élaboration des outils et la formation des enquêteur.trice.s, l'équipe de recherche a été déployée sur le terrain pour procéder à la collecte des données. A cet effet, un ensemble de 300 jeunes dont 100 à Bamako, 100 à Tombouctou et 100 à Gao ont été consulté.e.s à travers des entretiens individuels .

Outre ces entretiens, les enquêteur.trice.s ont réalisé vingt-sept (27) groupes de discussion en raison d'une dizaine de participant.e.s chacun, dont douze (12) à Gao, dix (10) à Bamako et cinq (5) à Tombouctou. La différence entre le nombre de groupes constitués d'une région à une autre était liée à la disponibilité des participant.e.s à prendre part au groupe de discussion. Certain.e.s participant.e.s n'étaient pas à l'aise pour s'exprimer en groupe pour des raisons culturelles, sécuritaires, etc. Les participant.e.s aux groupes de discussion étaient des jeunes femmes et hommes de la tranche d'âge de 19-30 ans. Ci-dessous, les tableaux de répartition des groupes de discussions par zone d'étude.

TABLEAU 1 : DISTRICT DE BAMAKO

Zones d'étude	Sites de consultation	Nombre de groupes de discussion
Bamako	Commune1, Commune 2, Commune 3, commune 4, Commune 5, Commune 6 (Sites des déplacés de Sénou, Faladjé)	10
	Site des déplacés de Mountougoula (Cercle de Kati)	

TABLEAU 2 : RÉGION DE GAO

Zones d'étude	Sites de consultation	Nombre de Guide de d'entretien
Gao	Commune de Gao : 3ème Quartier, 4ème Quartier, Aljanabandja, Djoulabougou, Djoulabougou, Château secteur I, Château secteur	12
	Bourem : Diambourou, Diambourou	
	Ansongo : Djoulabougou	

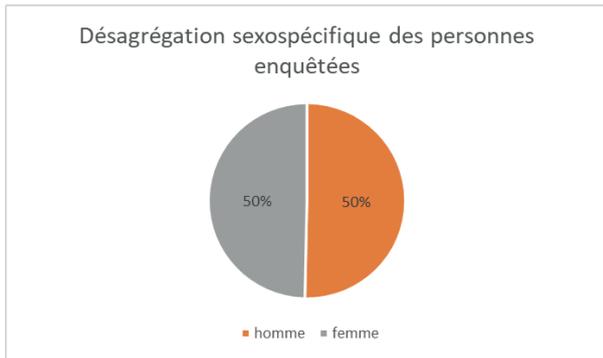
TABLEAU 3 : RÉGION DE TOMBOUCTOU

Zones d'étude	Sites de consultation	Nombre de Guide de d'entretien
Tombouctou	Tombouctou : Sarey keina, Toya, Hondoubomo koina	5
	Diré : Alganima	
	Goundam : Haribanda	

I. PROFILS DES PERSONNES ENQUÊTÉES

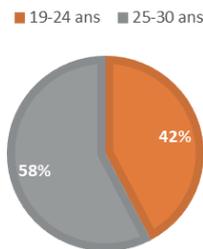
L'exigence d'avoir autant de jeunes femmes et de jeunes hommes a été respectée dans le choix des jeunes consulté.es dans le cadre de la présente étude. Les jeunes femmes étaient au nombre de 149, soit 49,66% contre 151 hommes, soit 50,33%. Un très léger écart est constaté dans les régions de Tombouctou

et Gao où il y a eu plus de femmes consultées que d'hommes (51 femmes contre 49 hommes pour la 1ère et 52 contre 48 pour la 2ème) par rapport à Bamako où les femmes consultées représentaient 46/100.



J. RÉPARTITION DES PERSONNES ENQUÊTÉES PAR TRANCHE D'ÂGE

RÉPARTITION DES PERSONNES ENQUÊTÉES PAR TRANCHE D'ÂGE

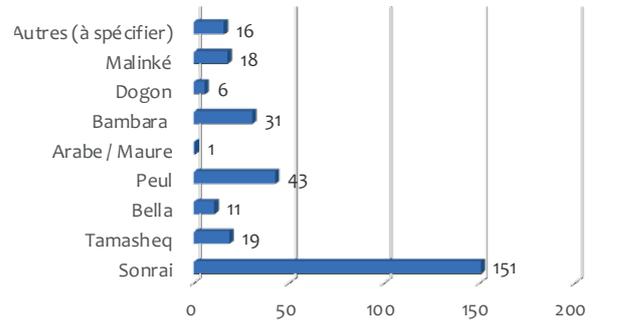


La fourchette d'âge des jeunes ayant participé à l'étude est de 19 à 30 ans. Comme décliné dans le graphique ci-dessus, les jeunes de 25 à 30 étaient les plus nombreux pendant la phase des entretiens individuels. A l'analyse des données issues des groupes de discussion, il n'a pas été noté un écart de compréhension et de participation en matière de JT qui soit considérable entre les jeunes selon leur âge.

K. RÉPARTITION DES PERSONNES ENQUÊTÉES PAR GROUPE ETHNIQUE

La classification des jeunes rencontrés par catégorie ethnique n'a d'objectif que de connaître les spécificités qui puissent exister entre eux en fonction de leur appartenance communautaire quant à leur participation au processus de JT au Mali. Ainsi, l'étude a concerné plusieurs communautés ethniques dans les trois zones de recherche. En termes de nombre, les communautés Songhaï, Peulh et Bambara étaient respectivement les plus importantes. Les Arabes et Maures représentaient seulement 1%. Ce faible pourcentage peut s'expliquer par le fait qu'actuellement il y a peu de personnes d'ethnicité maure et arabe dans les zones de l'étude en raison du découpage administratif. Avant ce découpage, Menaka (zone où résident les deux ethnies) faisait partie de Gao, mais est maintenant une région à part entière. Pareillement pour Tombouctou où Taoudéni a été érigé en région. Il faut aussi noter que, le choix des groupes ethniques n'était pas un critère obligatoire pour l'étude.

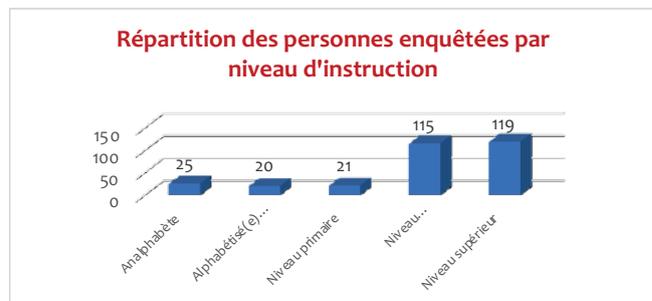
Répartition des personnes enquêtées par groupe ethnique



L. RÉPARTITION DES PERSONNES ENQUÊTÉES PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

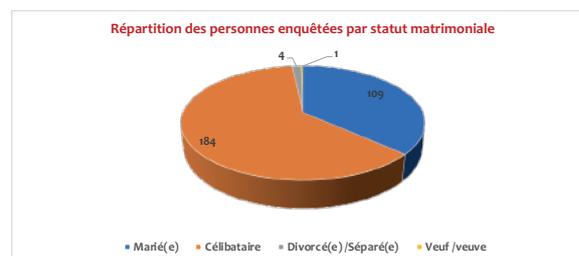
Concernant le niveau d'instruction, les jeunes rencontrés ont été classés en cinq grandes catégories : non alphabétisées, alphabètes sans niveau scolaire, niveau primaire, niveau secondaire et niveau supérieur. Les jeunes du niveau secondaire et supérieur étaient de loin les plus nombreux, dépassant les 75 % des enquêtés. La surreprésentation des jeunes du niveau secondaire et supérieur s'explique par leur plus grande participation aux organisations de jeunes ciblées par les actions de sensibilisation d'ASFC et ses partenaires. Ces jeunes sont, pour la plupart des élèves du lycée, des étudiants et des diplômés d'universités.

Répartition des personnes enquêtées par niveau d'instruction



M. RÉPARTITION DES PERSONNES ENQUÊTÉES PAR STATUT MATRIMONIAL

La catégorie célibataire a été la plus fortement rencontrée, représentant plus de 70% de jeunes enquêtés.e.s. La catégorie des jeunes mariés vient en deuxième position représentant environ 25% des personnes enquêtés.e.s. Les autres catégories matrimoniales - séparé.e.s et veuf/ve - étaient moins importantes. Il est important de noter qu'aucune différence n'a été constatée concernant la participation des jeunes au processus de JT par rapport à leur statut matrimonial.



N. LES LIMITES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'exploitation des données issues des groupes de discussion a permis une analyse sociologique, en vue de saisir le niveau de connaissances des jeunes sur le processus de JT, les défis et les opportunités liés à leur participation.

Les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- Les activités de sensibilisation en prélude de la collecte des données : des activités de sensibilisation sur la JT, organisées par ASFC et les partenaires dans les localités, ont permis de renforcer les connaissances des jeunes ciblé.e.s pour l'étude. Ainsi, il n'a pas été possible d'évaluer les connaissances réelles des jeunes sur le processus de JT avant l'intervention d'ASFC et ses partenaires .
- Des réponses non approfondies : certains questionnaires renseignés ne donnaient pas assez de précisions sur certaines réponses obtenues.
- L'insuffisance de données secondaires sur la participation des jeunes au processus JT au Mali n'a pas faci-

lité le travail de revue documentaire.

En dépit des difficultés énumérées, des mesures de mitigation ont été mises en place. En amont, l'utilisation de l'approche qualitative a permis d'obtenir des informations plus pertinentes sur tous les aspects du questionnaire. Ensuite, pendant la phase de l'analyse, des appels téléphoniques ont été effectués pour avoir plus de précisions sur certaines questions.

Enfin, malgré le contexte d'insécurité dans certaines zones ciblées par l'étude, les enquêteur.trice.s ont pu procéder à la collecte de données sans qu'aucun incident ne soit enregistré. Cela est en partie dû aux mesures de mitigation prises en leur donnant une formation sur la sécurité en juin 2021 avant leur déploiement sur le terrain. Et par souci de discrétion, les logos des membres du consortium et celui du bailleur ont été enlevés des fiches de collecte de données, car l'affiliation à une organisation internationale peut davantage exposer les enquêteur.trice.s à des risques d'enlèvement dans certaines zones.

O. DÉFINITION DES CONCEPTS

Justice transitionnelle :

La JT est définie comme

« [...] un éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation. Peuvent figurer au nombre de ces processus des mécanismes tant judiciaires que non judiciaires, avec (le cas échéant) une intervention plus ou moins importante de la communauté internationale, et des poursuites engagées contre des individus, des indemnisations, des enquêtes visant à établir la vérité, une réforme des institutions,

des contrôles et des révocations, ou une combinaison de ces mesures » .

La crise peut, par exemple, avoir été causée par un conflit armé, un soulèvement populaire, une dictature etc. On dit que cette justice est « transitionnelle » parce qu'elle s'inscrit généralement dans un contexte de transition. Il s'agit d'organiser le passage d'une période de crise vers une paix durable. La JT implique la mise en place de plusieurs mécanismes innovants à côté des institutions classiques. Ces mécanismes peuvent être tant judiciaires que non judiciaires. Les États s'engagent dans un processus de JT dans deux situations :

- d'une part les processus qui accompagnent le passage de la guerre vers la paix par la négociation d'un accord de paix au terme duquel le bulletin de vote se substitue progressivement aux armes;
- d'autre part ceux qui, n'étant pas liés à un conflit armé, ont pour objet de progressivement faciliter le passage d'un régime autoritaire, voire totalitaire, à un état de droit par la négociation d'un accord politique de transition, quelle que soit sa dénomination (dialogue national, coalition ou pacte démocratique, plate-forme nationale ou autres...).

Jeune :

Dans la Charte africaine de la jeunesse, il est précisé que la jeunesse représente un partenaire et un atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique avec une contribution unique au développement présent et futur. Selon le même document, est jeune dans le continent africain, toute personne âgée de 15 à 35 ans .

Défi :

Il se définit comme une intention, individuelle ou collective, de répondre à une situation complexe pour laquelle aucune solution n'émerge a priori en proposant une démarche inhabituelle et inclusive des parties prenantes .

Enjeu :

Il désigne tout ce qui peut être remporté ou perdu dans un pays, dans une organisation, dans une entreprise etc. . Il existe différents types d'enjeux :

- **Enjeu identitaire** : défendre son statut ou sa place.
- **L'enjeu d'influence** : influencer l'autre pour faire adhérer son point de vue.
- **L'enjeu relationnel** : réussir sa communication, notamment en respectant un cadre de référence (règles de courtoisie, frapper à la porte avant d'entrer...).
- **L'enjeu territorial** : défendre son espace personnel par le maintien d'une distance (verbale ou physique) .



PARTIE 2 :
**PROCESSUS DE PAIX
ET PARTICIPATION
DES JEUNES AU MALI**



A. MÉCANISMES DU PROCESSUS DE PAIX AU MALI

Le Mali a signé son dernier accord de paix avec des groupes armés (la plateforme et la coordination des mouvements de l'Azawad) en 2015 à Bamako à la suite du processus d'Alger .

Cet accord a plusieurs objectifs, dont l'un vise à mettre en place des cadres favorables à une paix durable et inclusive. Pour ce faire, plusieurs mécanismes ont été adoptés afin de faciliter sa mise en œuvre à l'échelle nationale pour favoriser la cohésion sociale, la paix et la réconciliation au Mali.

Parmi ces mécanismes se trouvent :

- Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) ;
- La Commission pour le Désarmement, la démobilisation et la Réinsertion (DDR) ;
- Le Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) ;
- Les Mécanismes Opérationnels Conjoints (MOC) dans les régions du nord du pays ;
- La Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) ;
- La Commission d'enquête internationale .

B. ÉLÉMENT DE CONTEXTE – FAIBLE NIVEAU DE PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE PAIX

Le Mali est un pays en développement dont la population est majoritairement jeune (environ 60% de la population sont jeunes et 49% ont moins de 15 ans). Vu le taux de natalité (en croissance), il est fort probable que les jeunes représentent une part de la population encore plus importante que celle recensées lors de ce dernier exercice. Cette couche est sujet à de plusieurs défis d'ordre social, économique et sécuritaire qui freinent assez souvent sa participation au processus de paix et de réconciliation.

Ainsi, de l'éclatement de la crise de 2012 à nos jours, les jeunes ont joué différents rôles actifs auprès des groupes armés souvent en tant qu'informateur.trice.s, combattant.e.s et logisticien.ne.s. Pour ces différents rôles, ils ont été perçus par beaucoup d'acteur.trice.s comme une menace à la paix et à la sécurité . En revanche, d'autres ont et continuent de travailler individuellement ou collectivement au processus de paix et très souvent avec des partenaires techniques et financiers (PTF) à travers des actions d'informations, de sensibilisation et de plaidoyer. Il faut noter également que pendant « l'occupation » des régions du nord, certains jeunes de la région de Gao se sont regroupés dans des groupes d'auto-défense pour protéger leurs communautés contre les agressions des groupes dits islamistes et du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL).

Malgré ces différents rôles que les jeunes ont pu jouer dans le conflit, la participation des jeunes au processus de paix en cours au Mali reste limitée. Selon le rapport annuel d'activités de 2015 du conseil national de la jeunesse du Mali (CNJ), seulement trois jeunes membres du CNJ et la coordination des jeunes de Gao ont pu participer aux négociations à Alger, sans préparation suffisante ni proposition d'un positionnement commun des jeunes du Mali, alors que ce conflit a eu de lourdes conséquences sur les jeunes en termes d'abandon scolaire, de pertes en

vies humaines, de déplacements forcés, de pertes des moyens de subsistance, de hausse du chômage etc. Dans le même sens, il ressort d'un rapport des Nations unies sur le Mali que les meurtres et mutilations d'enfants ainsi que le recrutement et l'utilisation des enfants par les forces et groupes armés sont devenus un phénomène croissant .

En plus des éléments qui précèdent sur la faible participation des jeunes au processus de paix, une étude réalisée par l'Union Africaine sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique affirme que le facteur transversal qui empêche les jeunes de contribuer efficacement à la paix et à la sécurité dans les différentes régions d'Afrique est le manque de ressources financières pour mettre en œuvre leurs initiatives. Aussi, d'un point de vue social et ethnique, la société malienne est diversifiée, fortement stratifiée et hiérarchisée en fonction de l'âge, du sexe etc. Ces facteurs sociaux impliquent que le pouvoir, surtout en matière de prise de décision relative à la vie publique de manière générale et surtout en ce qui concerne la gouvernance, se concentre entre les mains des hommes âgés. Cette limite a été identifiée par les jeunes dans la présente étude, et s'illustre par la difficulté pour les jeunes à collecter des fonds. De plus, la sensibilisation limitée du public aux activités innovantes et diversifiées qu'ils mènent régulièrement les empêche d'atteindre tous les résultats escomptés .

L'article 17 de la charte africaine de la jeunesse demande aux États Parties de renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux DH, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale .

PARTIE 3 :

PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT, ENJEUX, BESOINS ET PRIORITÉS DES JEUNES



Cette section présente l'analyse des résultats des entretiens individuels et groupes de discussion réalisés à Bamako, Tombouctou et Gao sur la connaissance du processus de JT par les jeunes, sur les freins et les opportunités à leur participation à ce processus.

CONNAISSANCE DES JEUNES DU PROCESSUS DE JT AU MALI

A. PARTICIPATION AUX INITIATIVES DE RÉCONCILIATION PRÉVUES DANS L'ACCORD DE PAIX ISSU DU PROCESSUS D'ALGER

Plus de la majorité des jeunes consulté.e.s à Bamako, Tombouctou et Gao ont participé à une ou plusieurs initiatives de réconciliation prévues par l'accord. Cette donnée n'est pas nécessairement représentative de l'ensemble des jeunes maliens dans la mesure où nombre des jeunes interrogé.e.s ont bénéficié d'activités de sensibilisation sur la JT par les organisations ayant réalisé les enquêtes et par le fait que nombre d'entre eux/elles sont membres d'organisations de jeunes.

Par ailleurs, les autorités ont effectué de nombreuses activités de sensibilisation au contenu des Accords de paix. Le ministère de la réconciliation en partenariat avec certains PTF et des organisations de la jeunesse ont réalisé des initiatives pour la traduction du contenu de l'Accord dans des lan-

gues nationales et l'organisation des séances d'informations publiques sur son contenu dans différentes localités du Mali. La principale organisation de jeunesse pendant cette période (2014) était « la plateforme ensemble nous sommes un Peuple » qui intervenait dans plusieurs régions du Mali. Elle réalisait les actions grâce au financement du Programme d'Appui à la Transition (PAT-MALI) de l'USAID. Par exemple, le Conseil national de la jeunesse (CNJ) grâce au financement du fonds de consolidation des Nations unies a formé 600 jeunes de toutes les régions du Mali sur le contenu de l'accord et le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

B. VIOLATIONS DES DH COMMISES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE AU MALI

87% des jeunes consulté.e.s ont entendu parler de violations des DH commises depuis le début de la crise au Mali dont 91% à Bamako, 95% à Tombouctou et 76% à Gao. Les jeunes ont évoqué leur connaissance de la commission de meurtres et assassinats, d'enlèvements de personnes, de braquages, de viols de femmes et jeunes filles, des vols de motos et de véhicules. Certains/elles estiment que ces violations de droits ne sont pas orientées spécifiquement vers un ou des groupes ethniques. En revanche, d'autres sont d'avis qu'elles touchent les populations sédentaires des régions du nord (Peulh, Songhaï, Dogon, Bella etc.). Les 13% des jeunes consulté.e.s affirment qu'ils/elles n'ont jamais entendu parler de violation des DH. Les niveaux d'étude des jeunes ayant répondu à cette question étaient :

- Analphabètes (96% ont répondu oui contre 4% de non);

- Alphabétisés sans niveau scolaire (90% de oui contre 10 % de non),
- Niveau primaire (76% oui, contre 24% de non),
- Niveau d'étude secondaire (82% de oui, contre 18% de non),
- Niveau d'étude supérieur (92% de oui contre 8% de non).

On peut retenir qu'à tous les niveaux (analphabètes, niveau primaire, niveau d'étude secondaire et niveau d'étude supérieur), plus de la majorité ont affirmé avoir entendu parler de violations des DH commises spécifiquement à l'encontre de certain(s) groupe(s) ethnique(s) depuis le début de la crise au Mali.

Le graphique ci-après donne la situation de la connaissance des violations des DH commises depuis le début de la crise.



C. NIVEAU DE CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE JT EN COURS AU MALI

44% des jeunes consulté.e.s dans les zones retenues pour cette étude ont un bon niveau de connaissance du processus de JT .

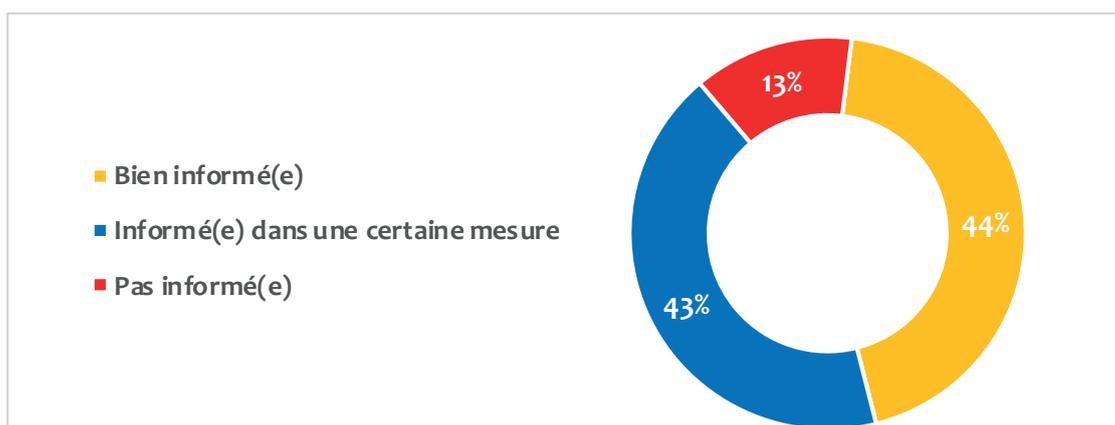
En même temps, 43% des jeunes consulté.e.s dans les trois zones se disent être informé.e.s dans une certaine mesure sur le processus de JT . Par contre, 13% de l'échantillon général n'ont pas de connaissance sur le processus de JT en cours.

40% des analphabètes interrogé.e.s s'estiment bien informé.e.s sur le processus de JT, contre 25% chez les alphabétisé.e.s sans niveau scolaire, 50% chez les jeunes qui se sont arrêté.e.s au primaire, 45% parmi les jeunes qui se sont arrêté.e.s au niveau secondaire et 46% chez le jeunes ayant bénéficié de

l'enseignement supérieur.

Il est intéressant de constater que, à part chez les jeunes alphabétisés n'ayant pas bénéficié d'éducation, environ la moitié des jeunes s'estiment bien informés sur le processus de JT, sans distinction liée au niveau d'éducation. Cela pourrait montrer que le travail de sensibilisation a été conduit de façon égale.

Il convient de rappeler que, le plus grand nombre des jeunes consultés est bien informé du processus de JT. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes du niveau secondaire et supérieur étaient plus nombreux.



Cette catégorie de jeunes à accès aux informations, car elle oeuvre dans les organisations de la société civile, dans les partis politiques, dans les organisations syndicales et autres.

Durant les discussions de groupe, certaines expressions et termes employés par les jeunes rendent compte de ce niveau de connaissance. Ils et elles décrivent la JT en des termes suivants : « une justice exceptionnelle », « une justice extraordinaire », « une justice momentanée », « une justice du plus jamais ça », « une justice de et pour la transition », « une justice de crise et de conflit », etc.

« La JT est une justice qui s'applique dans un pays après une crise, un coup d'Etat militaire ou un gé-

nocide ; [...] elle cherche à connaître la vérité sur les faits qui se sont passés afin de mettre les victimes dans leurs droits » .

L'étude révèle que pour la plupart des enquêtés, la JT s'avère être un moyen indispensable pour les victimes de surmonter les préjudices multiples causés par les violations graves des DH subies lors des crises, comme l'illustre la situation suivante tirée des entretiens de groupe :

« Elle permet de soulager les victimes et à travers leurs dépositions ; elle les enregistre pour une prise en compte de leurs cas dans la recherche de la vérité, la justice et les réparations. »

D. NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA CVJR ET SON TRAVAIL PAR LES JEUNES

La majorité des jeunes connaissent la CVJR et son travail, soit 80% des jeunes consultés dans les trois zones d'étude, à savoir 61% à Bamako, 89% à Tombouctou et 91% à Gao. Cela s'explique par les activités de la CVJR au niveau national et régional à travers ses antennes.

Il faut rappeler qu'un nombre important des jeunes enquêtés avait déjà reçu des formations sur la JT. Par ailleurs, une méthodologie subjective d'évaluation des connaissances a été choisie, plutôt qu'une méthodologie objective qui aurait certainement conduit à des résultats plus faibles que ceux présentés ici. La motivation derrière ce choix était d'éviter que les jeunes enquêtés ne soient pas en mesure de répondre aux questions posées et qu'ils et elles se sentent frustrés et démobilisés.

Malgré cela, 20% des jeunes ont confirmé ne pas disposer de connaissances sur la CVJR et son travail, soit 39% à Bamako, 11% à Tombouctou et 9% à Gao.

D'une manière générale, sur les 300 jeunes consultés à Bamako, Tombouctou et Gao :

- 129 de jeunes hommes connaissent la CVJR et son travail contre 24 jeunes femmes.

- 112 jeunes hommes ne connaissent pas la CVJR contre 35 jeunes femmes.

A ce niveau, nous constatons que le nombre de jeunes femmes qui ne connaissent pas la CVJR est plus élevé par rapport à l'échantillon total de celui des jeunes hommes.

Les niveaux d'étude des jeunes consultés étaient :

- Analphabètes (23 personnes sur 25 sont bien informées),
- Alphabétisés sans niveau scolaire (16 personnes sur 20 sont bien informées),
- Niveau primaire (16 personnes sur 21 sont bien informées),
- Niveau secondaire (96 personnes sur 115 sont bien informées),
- Niveau supérieur (90 personnes sur 119 sont bien informées).

A ce niveau, nous notons que les jeunes de niveaux secondaire et supérieur sont plus nombreux. En revanche, d'une manière générale, les jeunes de tous les niveaux scolaires sont informés de la CVJR et de son travail.

A noter aussi que, la méthodologie impliquait

une forte dose de subjectivité car l'étude ne visait pas seulement les jeunes d'un niveau scolaire élevé.

« C'est un mécanisme qui consiste à établir les faits et les responsabilités dans une situation de crise, de conflit armé avec des violations graves des DH afin de les gérer pour parvenir à la paix, à la réconciliation [...] » .

Cette compréhension, selon eux, serait le résultat d'une série d'actions entreprises par des organisations comme ASFC qui s'intéressent à cette question et les autorités étatiques, en particulier la CVJR dans une moindre mesure.

« La particularité de la JT, par rapport à la justice ordinaire, est qu'elle est réparatrice [...]. Elle procède par des voies et moyens judiciaires et non judiciaires pour résoudre les problèmes. Elle est à la recherche de la paix par la paix [les voies paisibles] entre les communautés et ethnies. Alors que la justice ordinaire ne se réfère pas à ce genre de méthode ; elle est collée à des textes. »

De façon intéressante, il ressort des propos recueillis que les jeunes placent les victimes au centre du processus. Ils et elles s'attardent sur la dimension réparatrice de la JT et semblent en faire une de leurs attentes principales. Cette préoccupation renouvelle avec acuité la nécessité pour les autorités de promulguer la loi sur les réparations et de mettre en place l'organe qui sera en chargé de les administrer.

« Pour participer à quelque chose, en être les acteurs de mise en œuvre, il faut au préalable la connaître dans ses différentes composantes. »

Les entretiens ont révélé une insuffisance de connaissances du mode de fonctionnement et des mandats

des mécanismes prévus pour la mise en œuvre de la JT, ce qui empêche les jeunes de s'impliquer. Les acteurs interrogés ont souligné qu'ils n'ont pas été significativement imprégnés de ces mécanismes et leurs différentes implications sociopolitiques, juridiques et identitaires. C'est ce qui expliquerait, selon eux, le peu d'engouement qu'un nombre significatif de jeunes éprouve à l'égard de la JT et ses différents mécanismes de mise en œuvre, tant au niveau national que régional.

« Nous connaissons les piliers de la JT, [...] nous connaissons ses principaux acteurs qui sont le Ministère de la Réconciliation Nationale , la CVJR, la CNDDR (Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et de la Réinsertion), le MOC (Mécanisme Opérationnel de Commandement), le CSA (Comité de Suivi de l'Accord), le CNT. Le problème n'est pas à ce niveau. Là où il y a le problème, c'est au niveau du fonctionnement de la JT, les différents rôles dont le nôtre » .

En dépit du fait que la plupart des jeunes aient été sensibilisés, on constate que les jeunes peinent encore à trouver la façon dont ils et elles peuvent s'engager efficacement auprès des mécanismes de JT.

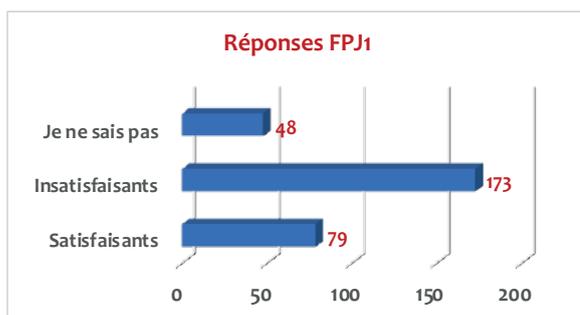
Recommandations :

- Les sensibilisations effectuées par la société civile et par les mécanismes de JT auprès des jeunes doivent s'axer sur les voies et moyens d'actions pour les jeunes dans le processus de JT.
- Les mécanismes de JT doivent mieux cerner la place qu'ils entendent réserver aux jeunes dans leurs travaux.

FREINS À LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT

La présente section traite des obstacles à la participation des jeunes au processus de JT. Tout d'abord, elle évalue les moyens mis en œuvre par les autorités et la société civile pour faire participer les jeunes au processus de JT, ensuite les différents obstacles qui freinent leur participation, et enfin, les besoins exprimés par les jeunes pour pouvoir s'engager dans le processus de JT.

A. ÉVALUATION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FAIRE PARTICIPER LES JEUNES AU PROCESSUS DE JT



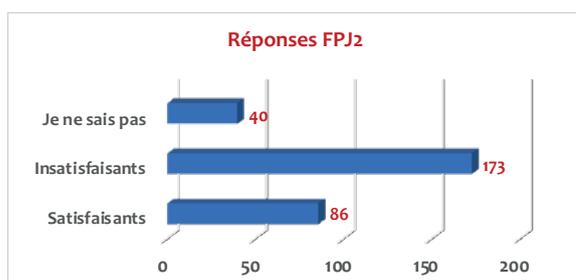
Sur l'ensemble des jeunes consulté.e.s, 86% soit 173 jeunes se disent insatisfaits des moyens mis en œuvre par les autorités pour leur participation au processus de JT, tandis que 39%, soit 79 jeunes se disent satisfaits. 24 %, soit 48 jeunes, disent ne rien savoir de ces moyens en cours.

En effet, 24% des jeunes hommes consultés sont satisfaits des moyens mis en œuvre par les autorités pour faire participer les jeunes au processus de JT contre 63% insatisfaits. Pour les jeunes femmes, 29% des sont satisfaites de ces moyens contre 52% insatisfaites .

L'analyse selon les niveaux d'étude des jeunes consultés nous donne les résultats suivants :

- Analphabètes (32% sont satisfaits contre 52% insatisfaits)
- Alphabétisés sans niveau scolaire (35% sont satisfaits contre 50% insatisfaits)
- Niveau primaire (29% sont satisfaits contre 52% insatisfaits)
- Niveau secondaire (31% sont satisfaits contre 55% insatisfaits)
- Niveau supérieur (18% sont satisfaits contre 64% insatisfaits).

En ce qui concerne les moyens mis en œuvre par la société civile pour faire participer les jeunes au processus de JT, 58% des jeunes consulté.e.s (173 jeunes) sont insatisfait.e.s, tandis que 28% (86 jeunes) trouvent ces actions satisfaisantes. Il faut noter également que 13% (40 jeunes) n'ont aucune connaissance des moyens mis en œuvre par la société civile pour favoriser la leur participation aux processus de JT. Ainsi, 66% des jeunes hommes sont insatisfaits des moyens mis en œuvre par la société civile pour faire participer



les jeunes au processus de JT contre 25% satisfaits. En ce qui concerne les jeunes femmes, 50% sont insatisfaites de ces moyens contre 33% satisfaites.

L'analyse selon les niveaux d'étude des jeunes consulté.e.s nous donne les résultats suivants :

- Analphabètes (32% sont satisfaits contre 68% insatisfaits)
- Alphabétisés sans niveau scolaire (53% sont satisfaits contre 37% insatisfaits)
- Niveau primaire (33% sont satisfaits contre 48% insatisfaits)
- Niveau secondaire (32% sont satisfaits contre 56% insatisfaits)
- Niveau supérieur (20% sont satisfaits contre 63% insatisfaits).

D'une manière générale, il ressort que le plus grand nombre de jeunes sont insatisfaits des moyens mis en œuvre par les autorités pour faire participer les jeunes au processus de JT. Le constat est le même chez les jeunes hommes et femmes, et ce dans les trois zones d'étude.

Les jeunes identifient leur manque de participation lié à un manque d'information sur ces mécanismes et comment travailler avec eux et à plus forte raison dans les régions :

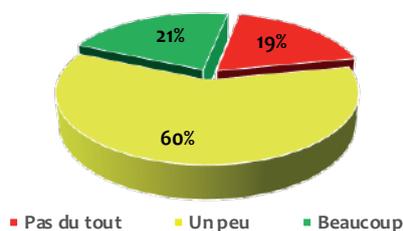
« La participation des jeunes est moins importante dans notre milieu rural ; nous n'avons pas les informations nécessaires pour participer ; [...] nous n'avons pas droit de citer [de dénoncer] souvent dans certains milieux ou certains domaines. »

Se considérant comme faisant partie des couches les plus touchées par les crises successives qui secouent le Mali de son indépendance à nos jours, que ce soit en tant qu'auteurs de violations ou en tant que victimes, les jeunes estiment qu'ils doivent être bien impliqués dans le processus de JT.

Recommandations :

- Pour renforcer la satisfaction des jeunes et favoriser leur participation aux mécanismes de JT, les autorités et les OSC doivent mettre en œuvre des concertations pour étudier la meilleure façon de les impliquer dans le processus de JT.

B. PERCEPTION DES JEUNES QUANT À LA PRISE EN COMPTE DE LEURS BESOINS PAR LA CVJR

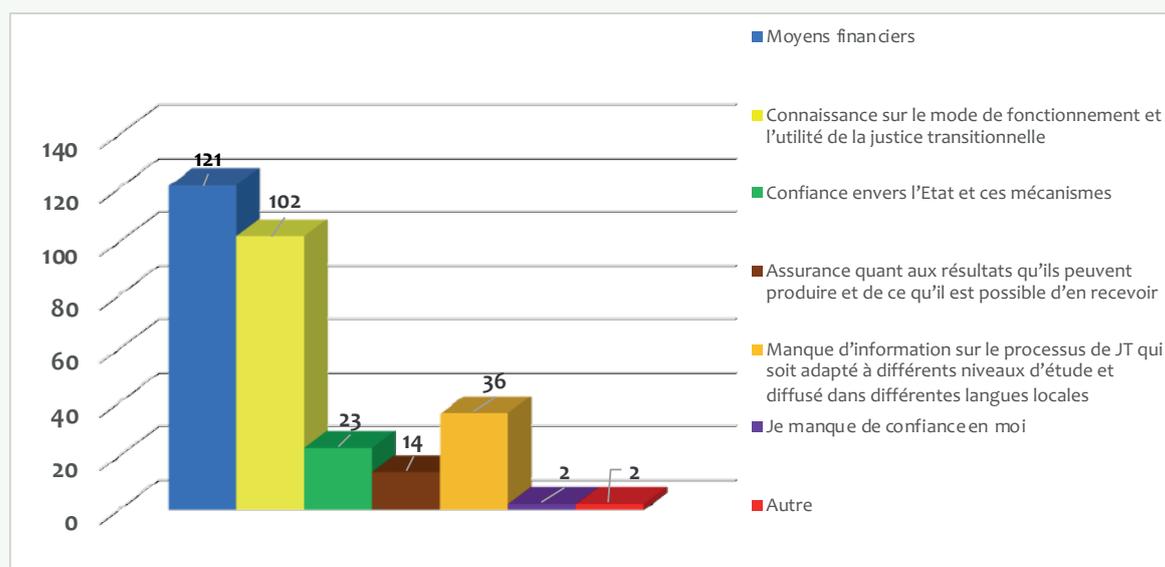


Il ressort que sur l'ensemble des jeunes consulté.e.s, plus des trois quarts d'entre eux, soit 60%, sont peu ou pas du tout satisfaits de la prise en considération de leurs besoins par la CVJR dans la réalisation de ses missions, contrairement aux 21% de jeunes qui se disent être beaucoup satisfaits des actions de la CVJR pour la prise en compte de leurs besoins.

Ce niveau de satisfaction contraste avec les ré-

ponses apportées par les jeunes à la question relative aux efforts déployés par les autorités pour faire en sorte que les jeunes soient informé.e.s du processus de JT. Cela pourrait être dû au fait que de nombreux répondant.e.s aient pu être auditionnés par les antennes de la CVJR ou être mis en relation avec ces dernière.s, notamment par le truchement des OSC qui ont réalisé l'enquête.

C. BESOINS DES JEUNES POUR S'ENGAGER DANS LE PROCESSUS DE JT



En somme, sur 300 jeunes consulté.e.s, 40%, soit 121 jeunes, sont en manque de moyens financiers pour s'engager dans le processus de JT. Il est question des moyens pour assurer les frais de déplacement ou de transport, de subsistance, de communication etc.

Ensuite, 34%, soit 102 jeunes consulté.e.s manquent de connaissances sur le mode de fonctionnement et l'utilité de la JT. Même s'il ressort des informations précédentes que beaucoup de jeunes connaissent le processus de JT d'une manière générale, des spécificités liées au mode de fonctionnement et de son apport a été moins maîtrisée par les jeunes à la période de collecte de données.

Enfin, 12%, soit 26 jeunes manquent d'information sur le processus de JT adapté à leur niveau d'études, qu'ils estiment peu vulgarisé dans les langues locales. En effet, il ressort des résultats d'une enquête modulaire et permanente auprès des ménages de l'Institut national de la statistique du Mali, que le taux net de scolarisation est de 60,2 %. Ce résultat signifie que près de deux enfants sur cinq âgés de 7 à 12 ans ne fréquentaient pas le premier cycle de l'enseignement fondamental et que Bamako a le plus haut taux de scolarisation à 86,0 %, suivi de Gao et Tombouctou dont les taux s'élèvent respectivement à 84,6 % et 80,3 %

Le document met également l'accent sur les raisons de la non fréquentation scolaire au premier et second cycle de l'enseignement. Elles sont entre autres : l'abandon volontaire (38,5 % des élèves affirment avoir abandonné de manière volontaire) ; le manque de moyen ou le désintéressement des parents, le mariage/grossesse des filles . En se référant à cette étude, et parce que les mécanismes de JT et le processus de paix sont très techniques et peu accessibles pour les jeunes, nous comprenons que 12% des jeunes manquent d'information adaptée à leur niveau d'études sur le processus de JT, qu'ils estiment peu vulgarisés dans les langues locales..

7%, soit 23 jeunes manquent de confiance envers l'Etat et ses mécanismes et 4% soit, 14 jeunes manquent d'assurance quant aux résultats que ces mécanismes peuvent produire et de ce qu'il est possible d'en recevoir. Enfin 0,66% soit, 2 jeunes manquent de confiance en eux-même.

La principale donnée qui ressort comme besoin des jeunes pour s'engager dans le processus de JT est le manque de moyens financiers. Ce résultat peut être attribuable au fait que les jeunes ne disposent pas du temps pour s'engager avec ces mécanismes, qu'ils et elles préfèrent consacrer à des activités lucratives. Cela peut être attribuable également au fait de devoir dépenser de l'argent pour s'engager avec ces mécanismes, notamment pour le transport. Il est également possible que les jeunes surestiment les moyens financiers nécessaires pour participer au processus de JT du fait qu'il s'agisse d'un besoin pressant de manière générale, mais qui n'est pas forcément en lien direct avec la question posée.

Comme souligné dans les parties précédentes, on voit que le manque de connaissance du processus de JT est également une raison forte poussant les jeunes à ne pas s'impliquer davantage. En lien avec cette question, on voit que nombre d'entre eux estiment nécessaire de développer des contenus qui soient adaptés à leur niveau de connaissances et en

langue locale.

Lors des groupes de discussion, le manque d'implications des jeunes dû à leur âge et le fait qu'ils et elles se retrouvent mis au banc des prises de décisions, ont été soulignés à plusieurs reprises : « [...] l'âge est un obstacle car dans notre société les jeunes ne doivent pas trop parler devant les adultes et les vieilles personnes ; et surtout les femmes qui ne peuvent pas parler devant les hommes âgés dans certaines contrées. Si je suis là, c'est parce que vous vous êtes adressés [l'équipe de recherche] directement aux responsables des jeunes avec des critères d'âge prédéfinis. » .

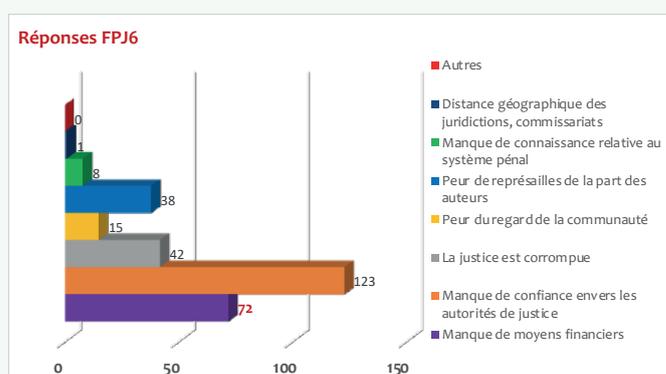
« Les questions d'âge sont aussi des difficultés, vu l'âge, si tu veux t'impliquer, on dira que ton âge ne vaut pas la peine [...]. L'âge est vraiment un gros problème, les personnes âgées ne considèrent pas les jeunes alors que ça [implication des jeunes] y va même de la réussite du processus de la JT au Mali. »

Certains jeunes, notamment ceux de Tombouctou et Gao ont formulé des griefs concernant la domination de leurs aîné.e.s qui semblent les seul.e.s jugé.e.s comme légitimes dans l'espace social pour s'exprimer sur les questions de société, en particulier pour la mise en œuvre de la JT au Mali au sein des communautés rurales. Ces griefs formulés traduisent la remise en cause de la place de cadets sociaux qui leur serait attribuée par les aînés dans la structure sociale.

Recommandations :

- Il est nécessaire que les autorités étudient les besoins des jeunes en matière d'appui financier pour s'assurer qu'ils et elles soient en mesure de s'associer au processus de JT.
- Les autorités et les OSC doivent renforcer les connaissances des jeunes en matière de JT, en particulier en créant des outils de sensibilisation élaborés conjointement avec ces derniers et qui soient traduits dans les langues locales.

D. MOTIFS DE LA RÉTICENCE DES JEUNES À S'ENGAGER AVEC LES AUTORITÉS MALIENNES DANS LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Qu'est-ce qui vous empêche de vous engager avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité, notamment par le biais de la dénonciation d'actes criminels ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « moyens financiers », « Manque de confiance envers les autorités de justice », « Manque de connaissance relative au système pénal », « Peur du regard de la communauté », « Peur de représailles de la part des auteurs », « Distance géographique des juridictions, commissariats », « autre ».

En ce qui concerne les motifs de la réticence des jeunes à s'engager avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité, il est ressorti que 41%, soit 123 jeunes, manquent de confiance envers les autorités de justice et 24%, soit 72 jeunes, manquent de moyens financiers. Ensuite, 14%, soit 42 jeunes, trouvent que la justice est corrompue et 12%, soit 38 jeunes, ont peur des représailles de la part des auteurs. En plus, 5%, soit 15 jeunes, ont peur du regard de la communauté et 2%, soit 8 jeunes, manquent de connaissances relatives au système pénal. Un seul jeune a mentionné la distance géographique des juridictions et commissariats comme un frein à son engagement avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité, notamment par le biais de la dénonciation d'actes criminels. D'une manière générale, les jeunes hommes (44%) et femmes (38%) ont exprimé le manque de confiance envers les autorités de justice.

L'analyse des niveaux d'éducation donne des tendances suivantes :

- Analphabètes : manque de moyens financiers (40%)
- Alphabétisés sans niveau scolaire : manque de confiance aux autorités de justice (40%)
- Niveau d'étude primaire : manque de moyens financiers (38%)
- Niveau d'étude secondaire : manque de confiance aux autorités de justice (38%)
- Niveau d'étude supérieur : manque de confiance aux autorités de justice (51%)

A ce niveau, les jeunes scolarisés (niveau primaire, secondaire et supérieur) manquent de confiance aux autorités de justice.

L'analyse des zones d'étude nous donne les résultats suivants :

- Bamako : le manque de confiance envers les autorités de justice (44 personnes), Manque de moyens financiers (31), la corruption de la justice (14).
- Tombouctou : Manque de confiance envers les autorités de justice (34 personnes), Manque de moyens financiers (19 personnes), Peur de représailles de la part des auteurs (14)
- Gao : Manque de confiance envers les autorités de justice (45 personnes), Manque de moyens financiers (22 personnes), Peur de représailles de la part des auteurs.

Nous constatons qu'à Gao et Tombouctou, en plus du manque de confiance envers les autorités de

justice et le manque de moyens financiers, plusieurs jeunes ont peur de représailles de la part des auteurs. L'une des raisons principales est le niveau du taux de scolarisation dans ces deux régions. En effet, selon Hiil « L'éducation joue un rôle important dans le taux de déclaration des problèmes de justice. Plus un jeune enquêté est scolarisé, plus il est susceptible d'être confronté ou de rapporter un problème de justice. Par exemple, 45% des jeunes titulaires d'un diplôme universitaire font face à un problème de justice, mais seulement 26% des jeunes non scolarisés sont dans la même situation ».

Il ressort que plus de la moitié des interrogés, soit 165 jeunes, estiment soit que la justice est corrompue soit qu'ils et elles n'ont pas confiance en elle. Les résultats de la présente étude sont cohérents avec d'autres études. En 2021, 83% des Maliens estiment que la justice est corrompue et est perçue comme l'institution la plus corrompue du pays . Plus de 80% de la population estime qu'un haut niveau d'impunité prévaut dans le pays et une majorité des Maliens estiment qu'ils n'auront pas un jugement favorable dans le cadre d'un litige devant les juridictions . Cette perception d'une corruption rampante dans l'appareil judiciaire mine la confiance que les Maliens lui accordent . De tels résultats peuvent également être trouvés dans une étude menée par l'Ecole Nationale d'administration publique de Québec et ASFC où des membres de professions juridiques et judiciaires estiment que la corruption du système judiciaire se traduirait par des pots de vin, trafics d'influence, abus des procédures judiciaires à des fins privées, chantages, intimidations . Le nombre d'actes de corruption allégué ou rapporté tranche avec le faible niveau de sanction expliqué par l'inefficacité des mécanismes de répression .

Nombreux sont les jeunes qui redoutent le risque de représailles de la part des auteurs. Ce risque de représailles est identifié au-delà des jeunes comme un défi qui limite la lutte contre l'impunité et ce à plus forte raison dans les dossiers de violences sexuelles .

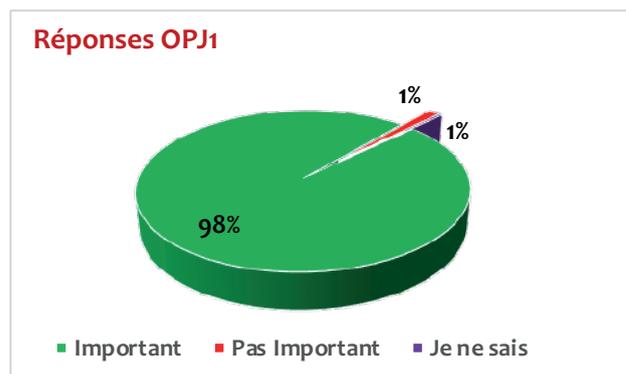
Recommandations :

- Renforcer le lien de confiance entre les juridictions et les populations, spécifiquement les jeunes.
- Développer la protection des victimes et des témoins, en particulier pour les jeunes témoins de graves violations des droits humains.



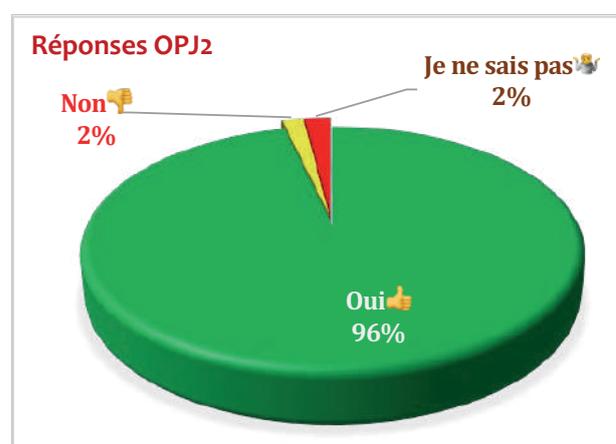
OPPORTUNITÉS LIÉES À LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT

A. PERCEPTION DES JEUNES QUANT À LEUR ASSOCIATION AU PROCESSUS DE JT



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « A votre avis, est-il important d'associer les jeunes au processus de JT ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Important », « pas important », ou « je ne sais pas ».

L'écrasante majorité, soit 98% des jeunes, estiment qu'il est important que les jeunes s'impliquent davantage dans le processus de JT. Ce résultat peut s'expliquer par les effets des actions d'informations, de formations et de sensibilisations dont ont bénéficié les jeunes enquêté.e.s.



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Voulez-vous vous impliquer dans le processus de JT ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « oui », « non », ou « je ne sais pas ».

Sur la question portant sur leur volonté de s'impliquer personnellement dans le processus de JT, 96% souhaitent s'impliquer, avec très peu de variation selon les lieux d'où les jeunes proviennent ou selon leur sexe .

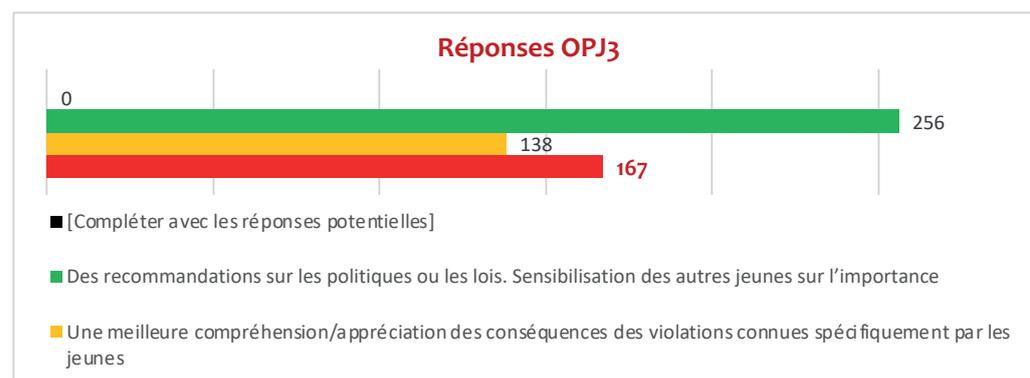
Les niveaux d'étude des jeunes ayant répondu à cette question sont :

- Analphabètes (96%)
- Alphabétisés sans niveau scolaire (95%)
- Niveau d'étude primaire (100%)
- Niveau d'étude secondaire (96%)
- Niveau d'étude supérieur (96%).

En effet, il ressort que la situation sécuritaire se dégrade davantage dans les régions de Tombouctou et Gao qu'à Bamako. Ainsi, il ressort des rapports du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la situation au Mali, que les violences inter et intra-communautaires et les attaques armées contre les populations, les villages et les infrastructures publiques continuent de porter atteinte à la protection des civils et de causer de nombreuses pertes en vies humaines. Au total, 443 civils ont été tués entre janvier et mai 2020 . Au regard de ces données, cette dégradation de l'environnement est certainement une source de motivation pour beaucoup de jeunes à s'impliquer dans le processus de justice transitionnelle afin de trouver des solutions durables.

B. FAÇON DONT LES JEUNES AIMERAIENT CONTRIBUER AU PROCESSUS DE JT

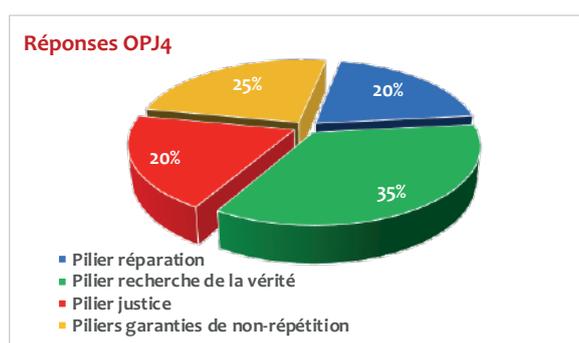
Apports des jeunes au processus de JT



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Qu'est-ce que les jeunes peuvent apporter de plus au processus de JT ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Une meilleure compréhension des violations connues spécifiquement par les jeunes », « Une meilleure compréhension/appréciation des conséquences des violations connues spécifiquement par les jeunes », ou « Des recommandations sur les politiques ou les lois », « Sensibilisation des autres jeunes », « autre ».

En termes d'apports au processus de JT, 85% des jeunes pensent qu'ils et elles peuvent soutenir le processus à travers l'élaboration des recommanda-

tions sur les politiques ou les lois pour les mettre à la disposition des décideur.euse.s au niveau local et national. Ensuite, 46% des jeunes ont exprimé la volonté de pouvoir réaliser des actions de sensibilisation à l'endroit d'autres jeunes pour une meilleure compréhension et appréciation des conséquences des violations connues spécifiquement par les jeunes. Enfin, 55%, soit 167 jeunes, estiment que leur plus grande contribution à la JT sera d'alimenter la réflexion pour que la société comprenne les enjeux associés aux violations connues spécifiquement par des jeunes.



La question posée aux eré répondant.e.s était la suivante : « A quels piliers de la JT les jeunes peuvent-ils contribuer ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Pilier réparation », « Pilier recherche de la vérité », ou « Pilier justice », « Pilier garanties de non-répétition ».

Parmi les quatre piliers de la JT, le pilier « recherche de la vérité » est celui qui a été le plus retenu par les jeunes (35%) désirant s'impliquer dans le processus de JT. En plus, les jeunes consultés ont aussi mentionné leur intérêt pour l'atteinte des objectifs des trois autres piliers à savoir la réparation (20%), la justice (20%) et les garanties de non-répétition (25%).

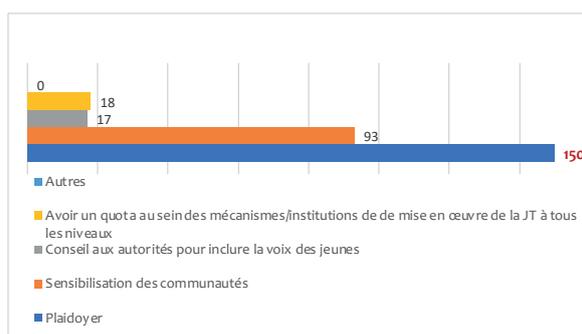
36% des jeunes hommes et 34% des jeunes femmes veulent contribuer au pilier « recherche de la vérité ». Dans les régions, les jeunes voulant y contribuer sont répartis comme suit : 32% à Bamako, 34% Tombouctou et 40% à Gao.

Également, à tous les niveaux d'étude, les jeunes ont mentionné vouloir contribuer dans le pilier « recherche de la vérité »

- Analphabètes (30%),
- Alphabétisés sans niveau scolaire (33%),
- Niveau d'étude primaire (46%),
- Niveau d'étude secondaire (34%),
- Niveau d'étude supérieur (36%).

A ce niveau, il ressort que les jeunes alphabétisés sans niveau scolaire veulent contribuer au même titre que les jeunes avec un niveau d'étude supérieur. Cela peut s'expliquer par la situation de la fragilité sécuritaire dans ces zones qui oblige les jeunes à s'impliquer dans la recherche de la solution.

Ils et elles se disent en capacité de réaliser des actions de renforcement des capacités d'autres jeunes, d'informations et de sensibilisations du grand public à travers les radios et dans les espaces publics.



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Quelles sont les actions que les jeunes pourraient entreprendre pour accompagner l'Etat et la société civile dans la mise en œuvre du processus de JT ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Plaidoyer », «Sensibilisation des communautés », « Conseil aux autorités pour inclure la voix des jeunes », « Avoir un quota au sein des mécanismes/institutions de mise en œuvre de la JT à tous les niveaux », « autre ».

Les actions que les jeunes pourraient entreprendre pour accompagner l'Etat et la société civile dans la mise en œuvre du processus de JT se présentent ainsi : 50%, soit 150 jeunes, pensent que les jeunes peuvent faire du plaidoyer à l'endroit des autorités locales et nationales afin d'accompagner l'Etat et la société civile dans la mise en œuvre du processus de JT. 31% pensent pouvoir sensibiliser les communautés et conseiller les autorités pour l'inclusion des jeunes dans le processus. Seulement 6% souhaitent avoir un quota au sein des mécanismes/institutions de mise en œuvre de la JT à tous les niveaux pour mieux porter la voix des jeunes.

Ce faible pourcentage peut s'expliquer par le

manque de confiance des jeunes en leur capacité à pouvoir occuper des postes de responsabilité . « La stratification et la hiérarchisation de la société malienne en fonction de l'âge et du genre sont des facteurs sociaux qui expliquent la perte de confiance chez beaucoup de jeunes et surtout des jeunes femmes. Ces facteurs sociaux impliquent que le pouvoir se concentre entre les mains des hommes âgés » .

Recommandations

- Les OSC devraient renforcer les capacités de plus de jeunes sur la JT.
- Les OSC devraient davantage associer les jeunes à leurs actions de plaidoyer en matière de JT.

C. APPORTS PARTICULIERS DES JEUNES FEMMES AU PROCESSUS DE JT

La question ouverte posée aux répondant.e.s était la suivante : « Quels apports particuliers les jeunes femmes peuvent-elles offrir au processus de JT ? ».

Pour ce qui concerne les apports particuliers des jeunes femmes au processus de JT, elles estiment qu'elles peuvent spécifiquement sensibiliser leurs camarades victimes et appuyer au dépôt de plaintes et à demander justice. Elles peuvent aussi largement contribuer aux activités de sensibilisation et d'information d'ordre général sur le processus de JT.

Il faut noter que, dans beaucoup de localités du Mali, les jeunes femmes font face à plusieurs formes de discrimination au niveau de la sphère privée et publique . En conséquence, les politiques et initiatives de jeunesse ne touchent pas aux besoins spécifiques des femmes, et la plupart des politiques et initiatives sexospécifiques répondent plus aux besoins des femmes adultes que des jeunes femmes . En effet, lors d'un groupe de discussion, l'une d'entre elle déclarait :

« Les jeunes filles victimes ne participent quasiment pas à ce processus parce qu'elles n'ont aucune information là-dessus pour y prendre part. [...], la femme n'est même pas considérée encore moins la jeune femme ou une fille ; on nous invite juste aux rencontres parce que les organisateurs veulent avoir des femmes et des filles, pas pour nous faire participer. »

On dénote dans les deux précédents extraits que les femmes n'ont point de moyens pour favoriser leur autonomisation par la prise de décisions qui influenceront sur leur vie. Aussi, la garantie de sécurité est très faible pour les jeunes en général et en particulier pour les jeunes femmes.

Le manque de participation des jeunes femmes dans les instances de décision fait en sorte que lorsque l'une d'entre elles s'y rend, elle peut vite se sentir marginalisée :

« Culturellement je suis dérangée car dans une assemblée où on ne trouve qu'une seule femme [...] ça fera le tour de la ville. »

A ce niveau de pesanteur s'ajoute le poids de l'ânesse dans l'orientation des choix des jeunes femmes qui, dans beaucoup de cas, ne sont pas en mesure de faire leurs propres choix :

« Notre non-participation au processus de JT, jusqu'à votre arrivée pour des sensibilisations, est due justement au fait que dans notre milieu, les jeunes doivent juste suivre la voie indiquée par les adultes, et sur les questions de JT nous n'avons jamais été sollicitées auparavant. Les jeunes femmes sont très mal représentées alors qu'elles sont plus victimes que toutes les autres sensibilités [...] »

A titre d'exemple, les jeunes femmes rencontrées à Bamako disent qu'elles participent à des activités en lien avec des questions de paix et parfois celles en lien avec la JT. Par contre, elles précisent qu'elles participent surtout - et le plus souvent - en tant que participantes et non en tant qu'actrices de décision pouvant peser dans la balance. Concrètement, elles mettent en lumière leur difficulté à faire entendre leur voix lors des rencontres comme les ateliers, et à pouvoir s'imposer dans les échanges et prises de décision.

Les groupes de discussion ont fait ressortir que les jeunes femmes issues des régions de Gao et Tombouctou sont encore moins ciblées par les activités relatives à la JT. Lorsqu'elles le sont, elles estiment que leur participation relève d'une forme de totémisation ou formalité afin d'atteindre des quotas :

« Les jeunes filles victimes ne participent quasiment pas à ce processus parce qu'elles n'ont aucune information là-dessus pour y prendre part. [...], la femme n'est même pas considérée

encore moins la jeune femme ou une fille ; on nous invite juste aux rencontres parce que les organisateurs veulent avoir des femmes et des filles, pas pour nous faire participer » .

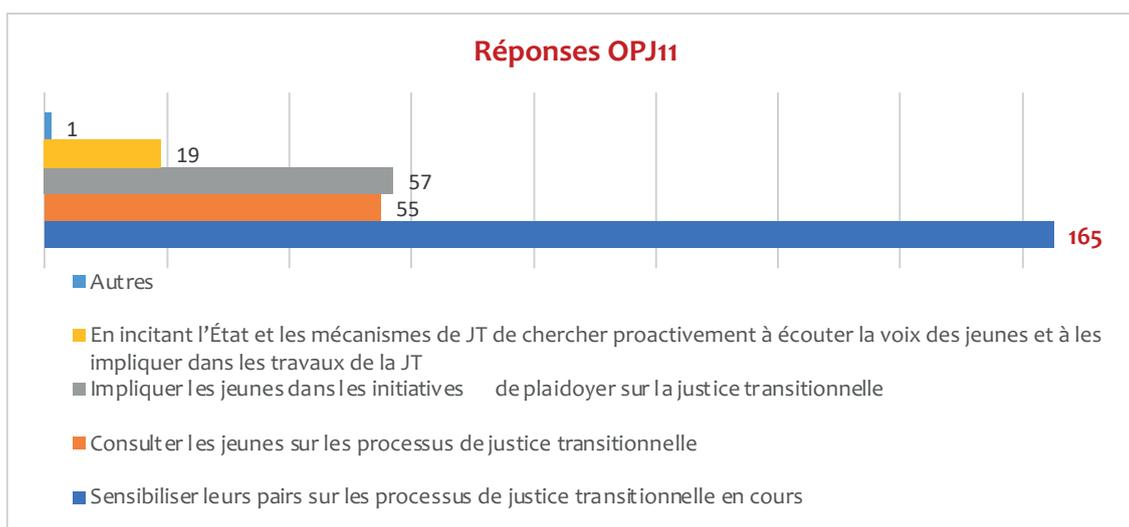
Ce faisant, il est nécessaire d'adapter les politiques et programmes de JT aux besoins des jeunes femmes, qui aspirent à un environnement qui respecte leurs DH, notamment de leurs droits sexuels et reproductifs (protection contre les mariages précoces et forcés, les grossesses non désirées, les maladies sexuellement transmissibles, harcèlement sexuel, etc.), leurs droits à l'éducation (aller à l'école et pouvoir continuer leurs études) etc. Dans ce sens, la résolution 1325 des Nations Unies aborde explicitement la participation des femmes à la résolution des conflits. En dépit de son adoption depuis l'an 2000 et la politique na-

tionale mise en place par le gouvernement malien pour sa concrétisation, son appropriation est non effective par les femmes, notamment celles qui vivent en dehors des villes et en marge du monde associatif ou organisationnel.

Recommandations :

- Les organisations de la société civile et les autorités judiciaires devraient systématiser le recrutement de jeunes femmes qui seraient en mesure de procéder aux entrevues avec les victimes, en particulier celles victimes de violences.
- Recommandations sur les sensibilisations par les pairs (les jeunes enquêté-e-s ont beaucoup apprécié l'approche jeune à jeune mise en avant pour la collecte des données et recommandent de procéder ainsi en de pareille circonstance) .

D. ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUVANT FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Comment la société civile pourrait-elle favoriser la participation des jeunes au processus de JT ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Sensibiliser leurs pairs sur les processus de JT en cours », « Consulter les jeunes sur les processus de JT », « Impliquer les jeunes dans les initiatives de plaidoyer sur la JT », « En incitant l'État et les mécanismes de JT à chercher proactivement à écouter la voix des jeunes et à les impliquer dans les travaux de la JT », « autre ».

Selon les résultats de l'analyse des fiches individuelles, la société civile peut favoriser la participation des jeunes au processus de JT principalement en les informant davantage sur ce dernier. En effet, les jeunes issus des OSC peuvent sensibiliser leurs pairs sur les processus

de JT en cours. Cette action a l'avantage d'être exécutée par des jeunes et pour des jeunes.

Ainsi, la société civile peut :

- Sensibiliser leurs pairs sur les processus de JT en cours (55%) ;
- Impliquer les jeunes dans les initiatives de plaidoyer sur la JT (19%) ;
- Consulter les jeunes sur le processus de JT (18%) ;
- Inciter l'état et les mécanismes de JT à chercher proactivement à écouter la voix des jeunes et à les impliquer dans les travaux de JT (6%).

Au cours des groupes de discussion, les jeunes ont insisté sur le fait que nombre d'entre eux étaient regroupés en organisations de jeunes, capables de mener des actions, dont des actions de sensibilisation. Vu qu'à la majorité les jeunes

participant.e.s estiment que le besoin principal se situe au niveau de la sensibilisation, les OSC établies pourraient accompagner ces réseaux et groupements de jeunes pour les former à la JT et aux techniques de transmission de l'information pour que ces dernière.s puissent à leur tour diffuser l'information auprès de leurs pairs.

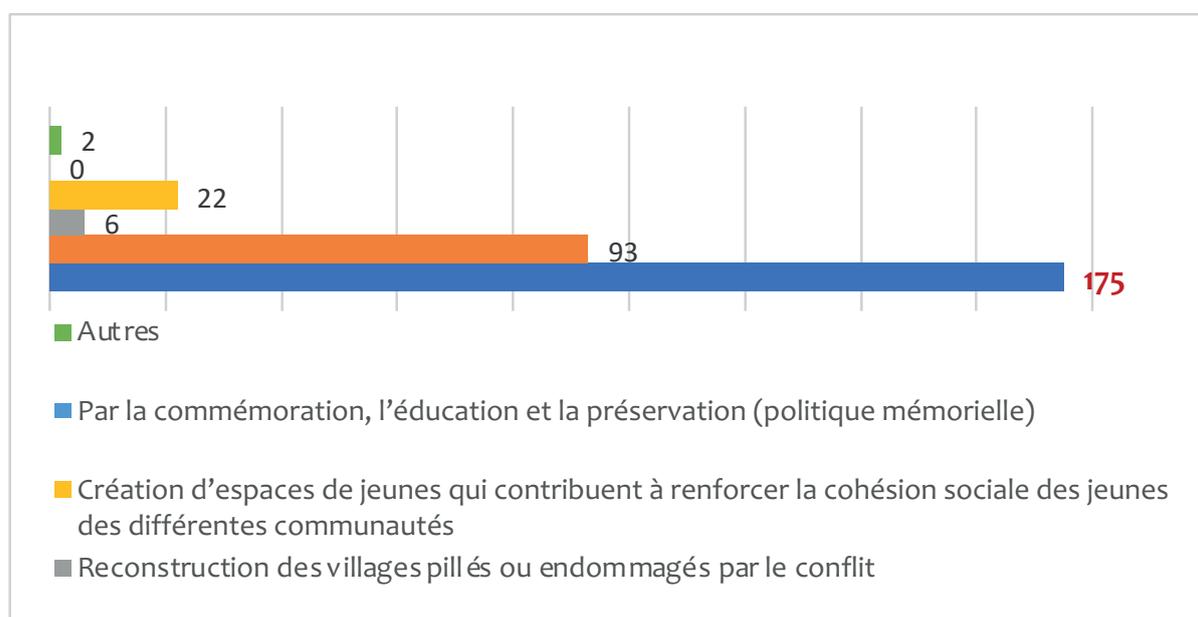
Similairement, les jeunes ont invité les PTF intéressés par la JT à se rapprocher de ces réseaux de jeunes pour mettre en œuvre des projets tendant à inclure ces derniers dans le processus de JT.

Ainsi, les rôles de la société civile pour la participation des jeunes au processus de JT se décline comme suit dans le graphique ci-dessus :

Recommandations :

- Les OSC établies devraient se rapprocher des organisations et réseaux de jeunes pour les former aux techniques de sensibilisation et à la JT ;
- Par ailleurs, les OSC pourraient les impliquer de manière transversale dans leurs activités touchant à la JT, en particulier pour ce qui touche au plaidoyer.

E. MESURES DE RÉPARATION PARTICULIÈREMENT INDIQUÉES POUR LES JEUNES



La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Quelles mesures de réparation vous semblent particulièrement indiquées pour les jeunes ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « Réhabilitation ou construction d'établissements fournissant des services publics de base (hôpitaux, écoles, centres de santé communautaire, ...) », « Création d'emplois », « Reconstruction des villages pillés ou endommagés par le conflit », « Création d'espaces de jeunes qui contribuent à renforcer la cohésion sociale des jeunes des différentes communautés », « Par la commémoration, l'éducation et la préservation (politique mémorielle) ».

Les jeunes consulté.e.s ont évoqué diverses mesures de réparation qui sont :

- La commémoration, l'éducation et la préservation (58% de jeunes) ;
- La création d'espaces de jeunes qui contribuent à renforcer la cohésion sociale entre les jeunes de différentes communautés (7% de jeunes) ;
- La reconstruction des villages pillés ou endommagés par le conflit (2% de jeunes).

Il ressort donc de l'analyse des questionnaires que la mesure de réparation la plus importante pour eux, est « la commémoration, l'éducation et la préservation ». D'autres mesures ont été mentionnées par les jeunes (0,66%). Elles sont : la création d'emplois et l'accès à une justice impartiale pour tous et toutes.

On constate que les jeunes estiment très majoritairement que la priorité est à la commémoration, l'éducation et la préservation, à savoir l'axe mémoire. Ainsi, il est important que la politique de mémoire préparée par la CVJR associe bien les jeunes pour en assurer sa mise en œuvre et qu'ils et elles soient consulté.e.s dès les premières étapes afin que leurs points de vues soient pris en compte pour faciliter la mise en œuvre.

« Elle permet de soulager les victimes et à travers leurs dépositions ; elle les enregistre pour une prise en compte de leurs cas dans la recherche de la vérité, la justice et les réparations. »

De façon intéressante, il ressort des propos recueillis que les jeunes placent les victimes au centre du processus. Ils et elles s'attardent sur la dimension réparatrice de la JT et semblent en faire une de leurs attentes principales. Cette préoccupation renouvelle avec acuité la nécessité pour les autorités de promulguer la loi sur les réparations et de mettre en place l'organe qui sera chargé de les administrer.

F. ATTEINDRE LES JEUNES CITADINS OU RURAUX

La question posée aux répondant.e.s était la suivante : « Qu'est-ce qui vous empêche de vous engager avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité, notamment par le biais de la dénonciation d'actes criminels ? ». Ils et elles pouvaient répondre par « moyens financiers », « Manque de confiance envers les autorités de justice », ou « Manque de connaissance relative au système pénal », « Peur du regard de la communauté », « Peur de représailles de la part des auteurs », « Distance géographique des juridictions, commissariats », « autre ».

Recommandations :

- Le Ministère de la Réconciliation devrait veiller à impliquer les jeunes dès la conception du plan de mise en œuvre de la politique de mémoire proposée par la CVJR.
- Le Ministère de la Réconciliation devrait également associer les jeunes dans la mise en œuvre concrète et dans l'évaluation des démarches entreprises pour favoriser les entreprises mémorielles.

Pour les jeunes vivant en milieu urbain, différents moyens peuvent être utilisés pour les sensibiliser au processus de JT. Ces moyens sont surtout les nouveaux médias sociaux, les radios, les télévisions et les Grins (groupements informels de jeunes). Quant aux jeunes ruraux consultés, ils ont proposé de regrouper les jeunes en des associations pour ensuite renforcer leurs capacités sur la JT. Ils proposent également des actions d'information sur les radios (studio Tamani et des radios locales).

PARTIE 4 :

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



L'objectif global de ce processus de consultation est de mobiliser les jeunes – filles et garçons autour des questions de JT et de résolution des conflits afin de favoriser leur participation à la mise en œuvre de la JT. Cette mobilisation servira à analyser les enjeux et défis de la participation des jeunes au processus de paix afin qu'ils puissent alimenter le dialogue visant à influencer les décisions étatiques en matière de JT.

La collecte de ces informations a été faite exclusivement auprès des jeunes de trois localités du pays : Tombouctou, Gao et Bamako. Sur la base des informations collectées, il a été possible de comprendre qu'il existe de nombreux défis, enjeux, opportunités et attentes en matière de l'implication des jeunes dans la JT. En vue de circonscrire les défis et obstacles rapportés par les jeunes, ces derniers ont fait une série de propositions et identifié des opportunités qui, bien mises à profit, sont à même d'améliorer leur participation.

Durant les phases des discussions de groupe et des entretiens individuels dans les trois zones de recherche, les jeunes rencontrés ont partagé quelques recommandations qui leur semblent pertinentes quant à leur participation active dans les différents mécanismes de la JT au Mali. Concernant les attentes, elles sont à l'adresse des autorités politiques surtout et, dans une moindre mesure, celles communautaires (chefs traditionnels, autorités religieuses, etc.). Il s'agit pour ces autorités de mettre l'accent sur les éléments suivants :

- Mieux expliquer la JT et ses différents mécanismes aux jeunes tout en explicitant la place et les rôles qui doivent être les leurs ;

- Favoriser la participation des jeunes dans toutes les initiatives de réconciliation au niveau local et national et permettre une large information sur les modes de fonctionnement de ces initiatives.

- Donner des explications concrètes et simplifiées sur la Politique Nationale de la JT et la Politique Nationale des Droits de l'Homme, ainsi que le lien institutionnel et pratique existant entre elles ;

- Instaurer des cadres formels d'échange et de concertation entre les jeunes sur la JT ;

- Décentraliser davantage les structures de la JT dans toutes les régions de telle sorte que les communautés, notamment rurales en soient mieux imprégnées ;

- Donner plus de possibilité aux jeunes de pouvoir s'exprimer au sein de leurs communautés sur des sujets comme ceux en lien avec la paix et la réconciliation.

- Prenant en compte que les informations qui ont servi à la rédaction de ce rapport n'ont été fournies que par une catégorie d'acteurs, les jeunes en l'occurrence, l'équipe de recherche trouve judicieux d'étendre l'étude à d'autres catégories d'acteurs et actrices en vue de diversifier les données (sources) et de pouvoir les trianguler pour en sortir des informations qui soient plus équilibrées concernant le rapport des jeunes à la JT au Mali.



RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Avocats sans frontières Canada. Centre d'étude et de coopération internationale et École nationale d'administration publique, La corruption du système judiciaire au Mali : une enquête sur les perceptions des acteurs et des usagers du système, Bamako, 2018.
- Avocats sans frontières Canada. Vers un accès à la justice au Mali ? Avancées et défis, 2020.
- Conseil de Sécurité des Nations unies. Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit [en ligne]. Rapport du Secrétaire général, 2004. Disponible sur : <http://archive.ipu.org/splz-f/unga07/law.pdf>
- Conseil de Sécurité des Nations unies. Rapport du Secrétaire général, 2004/616, para 8. En ligne : <http://archive.ipu.org/splz-f/unga07/law.pdf>.
- Diawara, M D. Positionnement des jeunes dans la mise en œuvre de l'accord: le CNJ-Mali valide son plan d'action, Info matin, 13 juin 2018. En ligne : <http://news.abamako.com/h/190788.html>
- Fousseyni. S. Ensemble, nous sommes un peuple » : Une plateforme pour la paix et l'intégrité très dynamique, Maliactu.net, 14 juillet 2014. En ligne : <https://maliactu.net/ensemble-nous-sommes-un-peuple-une-plateforme-pour-la-paix-et-lintegritres-dynamique/>
- Friedrich Ebert Stiftung. Malimètre : que pensent les maliens ? 2012.
- Gaoukoye, A. Conspiration au Mali et au Sahel. L'Harmattan, 2018.
- Gouvernement du Mali. Ordonnance de création de la CVJR. 2014. Disponible sur : http://cvjrmali.com/data/documents/Decret_cvjr.pdf.
- Gouvernement du Mali. Accord pour la paix et la réconciliation. 2015. Disponible sur : <https://peacemaker.un.org/node/2681>.
- Institut national de la statistique. Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), rapport d'analyse premier passage, 2016. En ligne : https://www.instat-mali.org/laravel-file-manager/files/shares/eq/rana16pas1_eq.pdf
- JUPREC. La JT au Mali [en ligne]. Disponible sur : https://www.asfcanada.ca/uploads/publications/uploaded_juprec-depliant-mali-web-pdf-123.pdf.
- JUREC. Qu'est-ce que la JT ? 2020. Disponible sur : https://www.asfcanada.ca/uploads/publications/uploaded_juprec-depliant-general-imp-pdf-122.pdf.
- Lorentzen, J ; Toure, N A ; Gaye ; B. Participation des femmes au processus de paix et de réconciliation, PRIO, 2019.
- Moulaye, Z. Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien. La perspective du Mali. Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2016. Disponible sur : <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/14018.pdf>.
- Nations Unies. Les conséquences de l'insécurité sur les populations civiles suscitent de vives inquiétudes dans le nord et le centre du pays », OCHA, communiqué de presse, 2020 ; <https://reliefweb.int/report/mali/mali-les-consequences-de-l-insecurit-sur-les-populations-civiles-suscitent-de-vives>
- Nations Unies. Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit, Rapport du Secrétaire général, 2004/616, 2004. En ligne : <http://archive.ipu.org/splz-f/unga07/law.pdf>.
- Rule of Law initiative. Stratégie de JT au Mali : analyses découlant des observations et réflexions des structures communautaires et de la société civile. 2015. Disponible sur : <https://www.legal-tools.org/doc/a151d8/pdf/>.
- Thomas Shipley. « Mali: Overview of Corruption and Anti-corruption », Anti Corruption Resource Centre, Chr. Michelsen Institute (CMI), 2017. En ligne : <https://www.u4.no/publications/mali-overview-of-corruption-and-anti-corruption.pdf>.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Toure, N. Les jeunes femmes doivent être incluses dans les politiques et programmes de jeunesse, 2020.
- Union africaine. Politique de JT. 2019. Disponible sur : https://au.int/sites/default/files/documents/36541-doc-au_tj_policy_fre_web.pdf.
- Union africaine. Charte africaine de la jeunesse. 2006. Disponible sur : https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_f.pdf.
- Union africaine. Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes a la paix et la sécurité en Afrique. 2020. Disponible sur : <https://www.peaceau.org/uploads/une-etude-sur-le-role-et-les-contributions-des-jeunes-a-la-paix-et-la-securite-en-afrique-17-sept-2020.pdf>.
- Union Africaine. Charte africaine de la jeunesse, 2006. En ligne : http://www.bice.org/app/uploads/2014/06/union_africaine_charte_africaine_de_la_jeunesse.pdf
- Union Africaine. Contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, 2020.

ANNEXES

A. Annexe 1 : Le plan général de la Consultation

Plan de travail global

Consultations des jeunes pour faciliter leur participation à la JT, à la résolution des conflits et à la prise de décision

B. Le Projet « PROPAJER »

La présente étude a été réalisée dans le cadre du projet « Les jeunes engagés pour une paix durable : Appui à la participation des jeunes aux processus de réconciliation au Mali » (PROPAJER), mis en œuvre par un consortium formé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Avocats sans frontières Canada (ASFC) et financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies (UNPBF). Elle vise ultimement à ce que les jeunes participent au processus de JT, à la résolution des conflits et à la prise de décision dans un contexte de restauration de la paix et de la stabilité au Mali.

Contexte et justification de la consultation

C. Contexte du pays

Indépendant depuis le 22 septembre 1960, la république du Mali a connu plusieurs événements violents qui ont occasionné des cas de violations graves des droits humains. Parmi ces événements violents, on peut citer entre autres : les coups d'Etat (1968, 1991, 2012, 2020), les rébellions (1963, 1990, 2006, 2012).

La crise sécuritaire de 2012 peut être considérée comme l'incident ayant eu l'impact le plus important sur l'histoire récente du pays occasionnant de nombreux cas de violations de droits humains sur plusieurs parties du territoire. En 2012, en plus de cette crise sécuritaire qui a mené à l'occupation de plus des deux tiers du territoire par les groupes armés, le pays a connu un coup d'Etat qui a entraîné la dissolution des institutions républicaines. Les violations massives et graves des DH qui en sont suivies ont ébranlé le tissu social, économique, culturel et politique malien. Malgré la gravité des violations, l'impunité est très élevée et se trouve renforcée par la corruption qui prévaut dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Suite à un long processus de négociation entre le Gouvernement du Mali et les groupes armés, un Accord dénommé « Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger » (APR) a été signé en juin 2015 entre les parties aux conflits. Cet Accord prévoit dans son article 46 la mise en

œuvre de plusieurs mesures favorisant le dialogue et la construction d'une paix durable au Mali notamment l'opérationnalisation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion-Réintégration (CNDDR).

Ainsi, dans le but de mieux comprendre ces violences cycliques et de les prévenir à travers un travail complet de traitement du passé, la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), a été créée en 2014 par l'ordonnance n°2014-003/P-RM.

D. Justification

Dans le cadre de la stratégie de sortie de crise et en dépit d'une faible participation des jeunes au processus de négociation de cet accord pour la paix et la réconciliation, sa mise en œuvre doit interpellier toutes les composantes de la société malienne y compris les jeunes « garçons » et « filles ».

Pour répondre à ce besoin de participation des jeunes à la JT, à la résolution des conflits et à la prise de décision notamment, des couches vulnérables dont les jeunes filles, cette étude servira à mettre en évidence les barrières et les éléments facilitateurs à la participation des jeunes, notamment des jeunes filles et femmes, au niveau local en vue de la résolution des conflits à travers leur participation à la JT et à la prise de décision. Elle permettra de mobiliser des organisations de jeunes afin qu'elles puissent œuvrer à la sensibilisation et l'engagement des jeunes au niveau local. Elle devra aussi pour cela prendre en compte les réalités locales, notamment sur les plans de la méthodologie de consultation, de la diffusion du rapport, des activités de plaidoyer qui seront menées pour faire connaître les résultats de l'enquête. Comme l'étude devrait faire ressortir les limites et les opportunités de participation à la prise de décisions, les modalités et l'accès des jeunes à l'information et aux moyens d'obtenir celle-ci, l'étude en elle-même pourra être un outil de plaidoyer en faveur de la coexistence pacifique.

De plus, dans une logique de transparence et de reddition de compte, les institutions en charge de la mise en œuvre de la JT gagneront en légitimité en incluant la voix de l'ensemble de la population dans leur travail, en particulier celle

ANNEXES

des jeunes.
Description du projet de consultation

E. Thèmes généraux de la consultation

Les partenaires jeunes de la société civile et les enquêteur.trice.s devront être formés au préalable et si besoin sur les thématiques suivantes :

Consultations sur le rôle, les besoins et les attentes des jeunes à l'égard des mécanismes de JT :
L'APR prévoit la mise en œuvre de certains mécanismes de la JT au Mali dans lesquels la participation des jeunes est très faible voire absente. C'est notamment le cas à la CVJR et la CNDDR.

Recherche de la vérité :

L'histoire contemporaine du Mali a été émaillée de crises politiques, de rébellions et d'actes terroristes dont les jeunes ignorent les causes. Ils sont mis à l'écart non seulement lors des négociations des accords mais aussi dans leur mise en œuvre. L'objectif de cette étude est de procéder à des auditions des jeunes au niveau local pour parler des enjeux et défis de leur participation à la recherche de la vérité sur les violations graves des DH au Mali. Afin d'y arriver, le processus de consultation ici envisagé devra consigner les priorités, attentes et besoins des jeunes en termes de vérité, afin de faire émerger un débat au sein de la société malienne et arriver à un consensus sur le passé.

Les réparations et les garanties de non-répétition:
Les activités du projet PROPAGER mettront l'emphasis sur les volets « réparation » et « garantie de non-répétition » de la JT. Outre le fait que les maliens et spécifiquement les jeunes, n'ont pas été suffisamment consultés sur ces aspects à ce jour, ce choix procède d'un travail pensé comme complémentaire avec la recherche de la vérité factuelle sur les causes du conflit. Cet objectif de l'étude servira d'une part, à cerner les enjeux de la participation des jeunes à l'élaboration d'un programme de réparation et de garantie de non-répétition et d'autre part, permettra de connaître les facteurs bloquant de leur participation afin de s'y attaquer .

La consultation organisée par ASFC et ses partenaires évoquera spécifiquement ces sujets afin de mieux prendre en compte les besoins et attentes spécifiques des jeunes pour fournir des outils d'orientation à la politique de la Commission d'Administration des Réparations aux Victimes (CARV) qui succèdera la CVJR.

Participation à la résolution des conflits

La recherche et la consolidation de la paix passent nécessairement par l'implication des jeunes dans la prévention et la résolution de conflits. Cette participation dans un contexte tel que celui du Mali est d'autant plus importante que la part des jeunes dans la population malienne est très élevée (60%) et l'enjeu de leur implication dans la dynamique de la culture de la paix et de la cohésion sociale afin d'éviter les risques de conflits au niveau local.

F. Objectifs et thèmes des consultations des jeunes

Objectif global

L'objectif global de ce processus de consultation est de mobiliser les jeunes – filles et garçons - autour des questions de JT et de résolution des conflits afin de favoriser leur participation à la mise en œuvre de la JT. Cette mobilisation servira à analyser les enjeux et défis de la participation des jeunes au processus de paix afin qu'ils puissent alimenter le dialogue visant à influencer les décisions étatiques en matière de JT.

Objectifs spécifiques

- Mobiliser les jeunes afin de susciter un débat autour de leur participation au processus de JT au Mali ;
- Circonscrire les attentes et les priorités des jeunes en termes de mise en place de la JT au Mali ;
- Recueillir les données issues des enquêtes, les analyser autour des quatre thèmes généraux de la consultation (enjeux, défis, opportunités, contraintes liées à la participation des jeunes au processus de JT)
- Favoriser l'émergence, la systématisation et la consolidation des attentes et des besoins des jeunes en vue de contribuer au développement d'une politique nationale de JT;
- Relayer les attentes et les besoins des jeunes aux institutions en charge de la JT au Mali.

G. Résultats attendus

- 1) 220 personnes, représentant différents groupes de jeunes à travers les régions de Tombouctou, de Gao et du District de Bamako et environnant, sont consultées
- 2) Les facteurs qui facilitent ou au contraire gênent la participation des jeunes aux décisions liées à la JT sont identifiés ;
- 3) Les besoins, attentes et priorités des jeunes

ANNEXES

ciblées en matière de JT et de résolution de conflits sont recensés et analysés dans un rapport afin de faciliter leur participation aux mécanismes de JT adaptés à leurs besoins ;

4) Des dialogues et plaidoyers sont menés auprès des autorités nationales et internationales pour que les voix des jeunes soient prises en compte dans la mise en œuvre de la JT au Mali.

5) Les capacités des OSC sont renforcées dans différents domaines (JT, techniques de plaidoyer, conception de messages clés etc.) et elles sont accompagnées en vue de participer à la mise en œuvre de mécanismes de JT ;

Les activités

Étape 1 – les activités préliminaires

- **Activité 1.** Réunions avec les partenaires pour échanger sur les consultations qui seront menées au Mali pour étudier leur faisabilité et les défis, notamment sur le plan sécuritaire, les groupes cibles, les zones géographiques, les objectifs et les thèmes de la consultation ;
- **Activité 2.** Préparer les termes de référence de la consultation (groupes cibles, lieux, thèmes, objectifs, méthodologie) ;
- **Activité 3.** Réunions avec les partenaires pour adopter les TDR ;
- **Activité 4.** Recrutement d'un.e consultant.e national.e chargé.e du suivi global des consultations, de l'élaboration des outils de consultation, de la revue documentaire et du rapport final par l'Association Noyau Dur ;

Étape 2 – Développement des outils de consultation

- **Activité 1.** Préparation des projets de questionnaires (max. 15 pages, annexes incluses) et du guide méthodologique des entretiens (max. 10 pages, annexes incluses) qui seront établis par le/la consultant.e et le partenaire AND ;
- **Activité 2.** Relecture des projets de questionnaires et du guide méthodologique des entretiens

par ASFC ;

Étape 3 – Formation des équipes chargées des consultations

- **Activité 1.** Identification/recrutement des enquêteur.trice.s par les 3 OSC partenaires ;
- **Activité 2.** Formation des enquêteur.trice.s retenu-e-s par les OSC partenaires, sur la JT, les thèmes généraux de la consultation et la technique de collecte de données, par l'équipe d'ASFC et le/la consultant.e national.e ;
- **Activité 3.** Validation des outils de consultation à l'issue de la formation.

Étape 4 – Activités d'identification et de réalisation des consultations

- **Activité 1.** Identification des jeunes à consulter dans les zones ciblées par les 03 OSC partenaires ;
- **Activité 2.** Mobilisation des jeunes par les points focaux des partenaires ;
- **Activité 3.** Réalisation d'une enquête quantitative et qualitative ;
- **Activité 4.** Missions de suivi par l'équipe d'ASFC auprès des OSC partenaires dans les zones de consultation ;
- **Activité 5.** Acheminement des outils renseignés au/à la consultant.e national.e.

Étape 5 – Élaboration du rapport final

- **Activité 1.** Développement d'une base de données, ensuite traitement et analyse des données par le/la consultant.e national.e, l'Association Noyau Dur avec l'appui technique de l'équipe d'ASFC ;
- **Activité 2.** Élaboration du rapport final ;
- **Activité 3.** Révision et adoption du rapport final.

Étape 6 : Diffusion des conclusions, recommandations et plaidoyer

- **Activité 1.** Présentation du rapport à un atelier multi-acteurs ;
- **Activité 2.** Diffusion d'informations auprès des jeunes et des communautés ;

ANNEXES

- **Activité 3.** Activités de plaidoyer auprès des autorités et de la communauté internationale sur la base des recommandations du rapport ;
- **Activité 4.** Développement de versions simplifiées des conclusions de l'étude aux fins de sensibilisation auprès des jeunes.

H. Bénéficiaires des consultations

Les consultations seront menées à Tombouctou, dans les cercles de Tombouctou, Goundam et Diré; à Gao, dans les cercles de Gao, Ansongo et Bourem et dans le District de Bamako.

Elles toucheront les jeunes - garçons et filles. De l'avis commun, ces consultations doivent servir à être représentatives des besoins des jeunes au Mali. L'adoption d'une définition large de la notion de « jeune » invite les partenaires à ne pas établir d'autres critères de sélection, mais à se référer sur ceux recommandés dans le Cadre de résultats : cible 220 jeunes dont 110 femmes/filles et 110 garçons dans les tranches d'âge de 19 à 24 ans et 25 à 30 ans.

Il est possible que parmi les jeunes, qui participent aux activités de consultation, figurent des victimes, notamment celles de violences sexuelles. Par conséquent, des approches et outils appropriés seront développés par le/la consultant.e, afin de mitiger les risques de re-victimisation.

Cependant, cette perspective invite les partenaires à faire preuve d'une extrême précaution et doivent ménager les attentes des personnes auditionnées. La consultation permettra de faire l'état des enjeux, des défis, des attentes et des besoins des jeunes quant à leur participation au processus de JT au Mali et ne veut pas dire que les « jeunes » auditionnés recevront des avantages et privilèges de la part de l'Etat ou même du bailleur du projet. Il sera donc essentiel au cours du processus, d'insister sur les objectifs poursuivis, sur la réalité du processus décisionnel et sur la mesure dans laquelle leurs perspectives pourraient être prises en compte.

Il est également important que les consultations effectuées soient représentatives de la diversité ethnoculturelle du Mali de façon à ce que les opinions de chacun.e.s puissent être récoltées.

Les interlocuteurs pendant les activités de consultations

Les OSC partenaires et leurs enquêteur.trice.s auront comme mission, afin de procéder aux consultations, de rencontrer les personnes sur le terrain qui pourront leur permettre de faciliter leur accès aux jeunes, notamment :

- Les autorités administratives ;
- Les associations regroupant des jeunes, en particulier celles travaillant auprès des filles et jeunes femmes ;
- Les organisations nationales et internationales qui travaillent sur les questions concernant les jeunes (filles et garçons) ;
- Les leaders traditionnels et religieux etc.

Bien que les hommes soient surreprésentés dans les positions à responsabilité au sein des organisations précédemment mentionnées, les enquêteur.trice.s chercheront en particulier à recueillir les avis des filles et jeunes femmes.

I. Partenaires intervenant dans les activités de consultations

Les partenaires et acteurs intervenants dans les activités de consultations sont :

- L'Association Noyau Dur pour la promotion de la JT à Bamako et environs ;
- La Tribune des Jeunes pour le Droit (TRIJEUD) Mali dans la région de Gao ; et
- le Réseau des Jeunes pour la promotion de la JT (RJT) dans la région de Tombouctou.

Les zones où se dérouleront les activités de consultation sont :

ANNEXES

de résultats : cible 220 jeunes dont 110 femmes/filles et 110 garçons dans les tranches d'âge de 19 à 24 ans et 25 à 30 ans.

Il est possible que parmi les jeunes, qui participent aux activités de consultation, figurent des victimes, notamment celles de violences sexuelles. Par conséquent, des approches et outils appropriés seront développés par le/la consultant.e, afin de mitiger les risques de re-victimisation.

Cependant, cette perspective invite les partenaires à faire preuve d'une extrême précaution et doivent ménager les attentes des personnes auditionnées. La consultation permettra de faire l'état des enjeux, des défis, des attentes et des besoins des jeunes quant à leur participation au processus de JT au Mali et ne veut pas dire que les « jeunes » auditionnés recevront des avantages et privilèges de la part de l'Etat ou même du bailleur du projet. Il sera donc essentiel au cours du processus, d'insister sur les objectifs poursuivis, sur la réalité du processus décisionnel et sur la mesure dans laquelle leurs perspectives pourraient être prises en compte.

Il est également important que les consultations effectuées soient représentatives de la diversité ethnoculturelle du Mali de façon à ce que les opinions de chacun.e.s puissent être récoltées.

Les interlocuteurs pendant les activités de consultations

Les OSC partenaires et leurs enquêteur.trice.s auront

Tombouctou	Gao	Bamako
R2JTIM	Trijeud	AND
Tombouctou	Gao	Bamako
Goudam	Ansongo	Commune de Kalaban coro
Diré	Bourem	Commune de Kati

J. Coordination autour des activités des consultations

ASFC entend créer une synergie d'actions avec tous les acteurs/actrices et partenaires, en coordonnant les efforts afin de réaliser les consultations de façon propre à satisfaire les objectifs recherchés.

Le partenaire AND est retenu pour la coordination générale de la réalisation de l'étude. A ce titre, il est char-

gé de coordonner le processus de collecte de données auprès des autres partenaires en l'occurrence RJT et TRIJEUD ; de recruter le/la consultant.e national.e avec l'appui technique d'ASFC.

- comme mission, afin de procéder aux consultations, de rencontrer les personnes sur le terrain qui pourront leur permettre de faciliter leur accès aux jeunes, notamment :
- Les autorités administratives ;
 - Les associations regroupant des jeunes, en particulier celles travaillant auprès des filles et jeunes femmes ;
 - Les organisations nationales et internationales qui travaillent sur les questions concernant les jeunes (filles et garçons) ;
 - Les leaders traditionnels et religieux etc.

Bien que les hommes soient surreprésentés dans les positions à responsabilité au sein des organisations précédemment mentionnées, les enquêteur.trice.s chercheront en particulier à recueillir les avis des filles et jeunes femmes.

I. Partenaires intervenant dans les activités de consultations

Les partenaires et acteurs intervenants dans les activités de consultations sont :

- L'Association Noyau Dur pour la promotion de la JT à Bamako et environs ;
- La Tribune des Jeunes pour le Droit (TRIEUD) Mali dans la région de Gao ; et
- Le Réseau des Jeunes pour la promotion de la JT (RJT) dans la région de Tombouctou.

Les zones où se dérouleront les activités de consultation sont :

Les partenaires devront faire preuve de diligence en la matière et communiquer de façon agile entre le terrain, le/la consultant.e national.e et ASFC afin de prévenir les difficultés éventuelles.

ANNEXES

K. Difficultés et approches de mise en œuvre des consultations

Le Mali reste dans des conditions sécuritaires précaires, notamment dans les régions qui seront visées par ces consultations. La sécurité des communautés, des jeunes et des partenaires est au cœur des préoccupations d'ASFC et de la mission de consultation. Les partenaires sur le terrain auront donc pour mission d'assurer leur sécurité et la sécurité des jeunes en évaluant les risques en amont d'une activité de consultation. ASFC insiste sur le fait qu'avant toutes mobilisations ou consultations, un plan de sécurité sera élaboré par les partenaires, mentionnant notamment une zone d'extraction. Ce plan de sécurité doit être communiqué à ASFC. La sécurité des personnes participant.e.s à l'étude doit être assurée sur le plan physique et émotionnel, car les graves violations des DH perpétrées sur le territoire national ont pu les affecter. La question du bien-être mental se pose avec encore plus d'acuité, si la personne a été directement victime, si un de ses proches a été victime et avec encore plus de force si la personne a été victime de violences sexuelles.

L. Définir les enjeux de la consultation

Les partenaires sur le terrain auront comme première mission de bien définir auprès des communautés jeunes, les tenants et aboutissants de cette consultation. Cette affirmation invite les partenaires à bien préciser que l'objectif est de recueillir leurs points de vue sur les facteurs bloquants et facilitants de leur participation au processus de JT au Mali. Ce qui ressortira de cette consultation pourra être utilisé par les institutions chargées de mettre en œuvre la politique nationale de JT, mais il faut se garder de ne faire aucune promesse quant au fait que leurs demandes seront entendues et prises en compte. Cette consultation sert de « relais » entre les jeunes, les partenaires et ASFC, et les institutions comme la CVJR ou encore pour la « communauté internationale » mais aucune garantie d'exécution ne peut être assurée.

M. Anonymat et confidentialité

La garantie d'anonymat et de confidentialité est au cœur de la réussite de la consultation. Garantir cela aux jeunes permet d'obtenir leur consentement à participer de façon volontaire et éclairée à cette consultation. Le consentement formel (oral ou écrit) des personnes consultées est nécessaire. La garantie d'anonymat passe par des mesures concrètes de protection des identités des victimes et la confidentialité repose sur l'utilisation des données qui

seront faites. A cet égard, tous les partenaires et ASFC s'engagent à utiliser ces données dans la plus stricte utilisation nécessaire et à assurer aux jeunes leur anonymat constant. Afin de garantir cet anonymat, les partenaires mettront en place une codification du nom des témoins avec l'appui d'ASFC de façon à pouvoir utiliser ce code pour citer les propos rapportés.

N. Préserver l'intégrité des jeunes

ASFC et ses partenaires sont liés par le principe de « ne pas nuire » (do no harm), et le principe de précaution. Ainsi, ils mettront en place tous les moyens pour prévenir la survenance de dommages physiques ou moraux auprès des personnes enquêtées. Cela signifie que les enquêteurs.rices disposeront des techniques de base pour éviter les cas de re-victimisation qui peuvent survenir dans de tels entretiens. Ces bonnes pratiques seront réunies dans le guide des enquêteur.trice.s.

Demander aux jeunes d'exprimer leur point de vue sur les défis et enjeux de leur participation au processus de JT peut amener ceux-ci à dénoncer des groupes ou même indexer les autorités. Afin de minimiser les risques associés à cela, ASFC et ses partenaires s'engagent à assurer que la consultation se déroule dans un cadre strictement volontaire et que l'entretien n'engage la personne en rien. Les jeunes ne sont liés par aucune forme d'engagement et peuvent mettre fin à l'activité de consultation à tout moment, aussi pour garantir leur sécurité et la sécurité des partenaires sur le terrain.

Certains jeunes en situation de vulnérabilité pourront bénéficier d'un accompagnement psychosocial conformément à l'entente signée entre ASFC et les partenaires.

De plus, le guide d'entretien inclura des techniques pour permettre aux enquêteurs et enquêtrices de mettre en place une désescalade si la victime présente le besoin. Le guide inclura également des conseils généraux pour prévenir la survenance de situations qui pourraient susciter une émotion trop vive chez les "jeunes".

Développement cognitif

Les jeunes adultes consultés peuvent tous ne pas être au même stade de développement cognitif et de connaissances générales. Il faut considérer selon l'âge des personnes consultées, adapter les activités proposées, les outils et les questions posées.

ANNEXES

O. Outils de méthodologie des consultations

Les efforts des consultations seront principalement axés sur la formation, l'information, la sensibilisation et l'expression des jeunes à travers nos partenaires dans les localités ciblées.

Afin de collaborer de façon conforme aux objectifs des consultations, plusieurs outils méthodologiques vont être développés à destination des partenaires sur le terrain. Ces outils sont développés par le/la consultant.e en collaboration avec les partenaires et avec l'appui technique d'ASFC. Il s'agit :

- D'une note conceptuelle sur le plan général de consultation des jeunes au Mali ;
- D'un questionnaire d'entretien individuel permettant de recueillir les données quantitatives et qualitatives auprès des jeunes consultés sur les thématiques de l'étude ;
- D'un guide de groupe de discussion (focus group) pour recueillir les données quantitatives et qualitatives ;
- D'un modèle de guide d'évaluation et de synthèse des données recueillies.

L'exploitation des données récoltées au cours de la consultation restera conforme au principe de confidentialité grâce à l'anonymat défini par les partenaires et ASFC. La diffusion d'un rapport sur les consultations servira aux institutions chargées de mettre en œuvre la politique de JT comme la CVJR, les autorités nationales, les institutions et à la société civile malienne chargée du suivi de sa bonne application.

Les outils développés, notamment les questionnaires et la méthodologie d'entretien, seront sensibles à la situation particulière des jeunes femmes ; aux jeunes en situation de handicap ; aux considérations d'âge ; aux considérations socio-culturelles.

Les outils seront destinés aux partenaires et enquêteur.trice.s qui exécuteront la mobilisation et la consultation. Ils doivent être disponibles, selon les régions, en bambara, songhaï, arabe, tamasheq, français. La traduction du français vers les autres langues sera effectuée par les enquêteur.trice.s et des partenaires d'ASFC. A ce titre, le recrutement des enquêteur.trice.s sera regardant des spécificités linguistiques de façon à avoir un équilibre et une représentation des principales langues parlées sur le territoire.

P. Méthodes de consultation et approche à adopter au Mali

L'objectif affiché de ces consultations est d'établir

une approche qualitative et quantitative. Le public cible doit bénéficier d'une attention particulière et selon le degré de vulnérabilité des jeunes.

Une méthodologie précise concernant le déroulement et la procédure à suivre pour les activités de consultation est développée par le/la consultant.e national.e, conformément à la vision globale du projet. La base de la méthodologie sera d'établir une relation de confiance entre les partenaires et les jeunes, ainsi que de concentrer une attention particulière sur les personnes en situation de vulnérabilité, et cela afin que les besoins et attentes des jeunes soient pris en compte de façon inclusive.

Q. Modalités de gestion, de suivi et d'évaluation des consultations :

Recrutement des enquêteur.trice.s

Le recrutement du personnel sur le terrain est laissé aux soins des partenaires d'ASFC. Ils auront au minimum, des connaissances basiques sur la JT. Une représentation à parité entre hommes et femmes devra être assurée. Les considérations linguistiques seront également prises en compte.

Ces enquêteur.trice.s seront chargé.e.s d'être le point focal de la zone où se déroulent les activités et réaliseront les activités de mobilisation et procéderont aux enquêtes quantitatives et qualitatives selon la méthodologie adoptée.

Recrutement d'un.e consultant.e national.e

Un.e consultant.e national.e est recruté.e par le partenaire AND afin d'assurer le suivi de toutes les activités de consultation, de faire le rapportage, de recueillir les données auprès des partenaires et enquêteur.trice.s et d'en faire le suivi et l'analyse. Le/la consultant.e national.e est chargé.e de faire le lien entre les partenaires sur le terrain et l'équipe d'ASFC. Il/elle disposera du mandat nécessaire à cet effet.

Méthodologie de suivi et d'analyse des données recueillies

Le suivi et l'analyse des données requièrent une synergie entre les différents acteurs.

Les partenaires et enquêteur.trice.s sur le terrain utilisent des documents papier afin de recueillir la parole des jeunes selon le guide méthodologique. Dans un souci de conservation et de confidentialité des données, ces documents papiers seront conservés en version numérique dans un ordinateur à la disposition des partenaires et stockés dans un serveur sécurisé.

ANNEXES

Afin de s'assurer de la fiabilité des informations, la retranscription des informations obtenues devra être effectuée par l'enquêteur.trice qui a recueilli la parole des jeunes. Le/la consultant.e nationale.e, les partenaires et l'équipe ASFC doivent être en mesure de comprendre les informations et de les interpréter fidèlement à la parole des jeunes.

Un logiciel d'analyse statistique sera utilisé pour analyser les données recueillies. Ce logiciel devra bénéficier d'une procédure d'encodage sécurisée de stockage des données confidentielles sur un serveur sécurisé.

L'analyse des données sera effectuée par le/la consultant.e nationale.e avec le soutien de l'équipe d'ASFC.

Gestion et administration des consultations
ASFC dispose d'un manuel de gestion administrative et financière qui sera appliquée pour une gestion transparente de ces activités de consultation et aussi, en conformité avec les ententes conclues avec les partenaires.

Approche suivi / évaluation
L'équipe ASFC sera amenée à faire le suivi/évaluation du processus de consultation auprès des partenaires locaux : AND, TRIJEUD et RJT et du consultant. L'équipe ASFC orientera au besoin, le/la consultant.e nationale.e dans la définition des approches d'analyses afin que l'information attendue soit déclinée dans le rapport final. Le/la consultant.e nationale.e se chargera de recueillir les données de toutes les organisations et gèrera le personnel chargé de recevoir, stocker et faire le suivi des données.

R. Annexe 2 : Outils de recherche (Guide d'animation du groupe de discussion et questionnaire individuel)

Guide d'animation du groupe de discussion
GUIDE GROUPES DE DISCUSSION
Consultations des jeunes pour faciliter leur participation au processus de JT

Introduction :

La présente étude de perception sur les besoins des jeunes en matière de JT (JT), la résolution des conflits et la prise de décisions, s'inscrit dans le cadre du projet « Les jeunes engagés pour une paix durable : Appui à la participation des jeunes aux processus de réconciliation au Mali » (PRO-PAJER). Son objectif principal est de mobiliser les jeunes – filles et garçons - afin de favoriser leur participation aux travaux des mécanismes de JT mis en place dans une optique de résolution des conflits. Cette mobilisation visera, dans un premier temps, à identifier et circonscrire les facteurs qui gênent la participation de cette tranche de la population au processus de paix et, dans un second temps, à stimuler cette participation afin que les jeunes puissent alimenter le dialogue au niveau national et local et visant à influencer les décisions étatiques en matière de JT.

Sur le plan méthodologique, les questions numérotées de 1 à 8 sont les questions qui doivent être posées. Toutefois, les questions clés d'orientation servent à permettre au groupe d'approfondir le contenu de la question principale, si les échanges manquent de vivacité. Ces dernières ne doivent pas être posées systématiquement.

Remarquez que des notes de bas de pages figurent dans le document, veillez à les lire pour votre information avant de poser les questions, elles peuvent clarifier leur sens.

N° du focus	
Région	
Cercle	
Commune	
Village/Quartier	
Nom de l'animateur	
Nom du rapporteur	
Date	
Heure de début	
Heure de fin	

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE : PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JUSTICE TRANSITIONNELLE AU MALI

I. CONNAISSANCES DE LA JT

1. A votre avis, qu'est-ce que la JT ? En quoi se distingue-t-elle de la justice « ordinaire » ?

Questions clés d'orientation :

- Quels types de mécanismes lui sont-ils généralement associés ?
- Qui en sont les acteurs et actrices ?
- Quelle utilité a-t-elle pour les victimes ?

2. Connaissez-vous les structures de l'Etat qui sont en charge de la mise en œuvre de la JT au Mali ?

Questions clés d'orientation :

- Quels sont les acteurs en charge des réformes institutionnelles et législatives nécessaires pour mettre en œuvre l'Accord de paix, et notamment ses dispositions sur la JT ?
- Quels sont les acteurs et actrices chargés du processus de démobilisation, désarmement et réinsertion des combattant.e.s ?

II. DEFIS ET ENJEUX ASSOCIES A LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT

3. Quelle évaluation faites-vous de la participation des jeunes au processus de JT ? Est-elle plus ou moins importante selon leur condition personnelle ?

4. Que pensez-vous du niveau de participation (quantitatif et qualitatif) des jeunes femmes dans ce processus ?

5. Parmi les défis socio-culturels, économiques et politiques auxquels les jeunes femmes et garçons sont confrontés au Mali, lesquels gênent à votre avis leur participation aux processus de paix ?

Questions clés d'orientation :

- Est-ce que l'âge et la place des jeunes dans la société jouent un rôle déterminant dans leur inclusion dans le processus de JT ?

- Leur appartenance ethnique explique-t-elle pourquoi les jeunes de certaines communautés participent plus activement que d'autres aux travaux de la JT ?

III. OPPORTUNITES ASSOCIEES A LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JUSTICE TRANSITIONNELLE

6. A votre avis, comment peut-on faire en sorte de faciliter la participation des jeunes femmes au processus de JT au Mali ?

Questions clés d'orientation :

- Faut-il sensibiliser davantage ?
- Comment faire en sorte d'inclure davantage les jeunes dans l'élaboration des politiques en lien avec la JT ?
- Cette faible participation s'explique-t-elle notamment par le fait que les mécanismes de JT mis sur pied au Mali comptent eux-mêmes peu de femmes ?

7. Qu'espérez-vous des autorités (politiques, religieuses, communautaires) sur le plan de la participation des jeunes femmes et garçons au processus de JT au Mali ?

8. A votre avis, y a-t-il des opportunités qui faciliteraient l'atteinte d'une réelle participation des jeunes femmes et hommes au processus de JT au Mali ?

Questions clés d'orientation :

- En supportant et renforçant les associations de jeunes ?
- En améliorant la représentativité des jeunes au sein des mécanismes de JT ?
- En renforçant le rôle des jeunes dans la médiation et ou la prévention des conflits ?

Liste des Participants

N°	Participant.e.s	Tranche d'âge	Téléphone	Niveau d'instruction	Signature
1					
2					
3					
4					
5					

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE : PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JUSTICE TRANSITIONNELLE AU MALI

Questionnaire individuel

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ENQUETEE

Nom Prénom(s) et code de l'enquêteur.trice

_____ / _ / _ / _

Nom Prénom(s) et code du superviseur :

_____ / _ / _ / _

Code de l'Enquêté(e) :

_____ / _ / _ / _

Région :

_____ / _ / _ / _

Commune :

_____ / _ / _ / _

Village/quartier :

_____ / _ / _ / _

Date de l'entretien :

Veillez encercler, dans la dernière colonne, le code correspondant à la bonne réponse

Code de la question	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
QS	Veillez indiquer la catégorie vous concernant	Masculin	01
		Féminin	02
		19 à 24 ans	01
		25 à 30 ans	02
QE	Veillez indiquer votre groupe ethnique	Songhaï	01
		Tamasheq	02
		Bella	03
		Peulhh	04
		Arabe / Maure	05
		Bambara	06
		Dogon	07
		Malinké	08
		Autres (à spécifier)	09
QI	Veillez indiquer votre niveau d'instruction	Analphabète	01
		Alphabétisé(e) sans niveau scolaire	02
		Niveau primaire	03
		Niveau secondaire	04
		Niveau supérieur	05

Code de la question	Libellé de la question	Catégories de Réponses
QM	Veillez indiquer votre statut matrimonial	Marié(e) 01 Célibataire 02 Divorcé(e) /séparé(e) 03 Veuf /veuve 04
QP	Veillez indiquer votre profession / métier / activité principale	Employé.e de la fonction publique 01 Employé.e du secteur privé 02 Employeur.euse du secteur privé 03 Auto-emploi 04 Agriculteur.trice / Eleveur.se 05 Commerçant(e) 06 Femme au foyer 07 Elève / Etudiant.e 08 Sans-emploi (chômeur) 09 Autres (à spécifier) 10

Autres informations pertinentes

Thème 1 : CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE JT (JT) EN COURS AU MALI

Il s'agit de recueillir l'opinion de la personne enquêtée sur le processus de JT au Mali.

SVP, cochez la case correspondante ET **si nécessaire**, choisir plusieurs réponses.

Recenser TRÈS BRIÈVEMENT les commentaires / remarques pertinentes sur la feuille vierge laissée à la fin de la présente section, en identifiant le code de la question.

Code de la question	Libellé de la question	Catégories de Réponses
JT1	Avez-vous déjà participé à l'une ou plusieurs des initiatives de réconciliation prévues par l'Accord ? Si oui, laquelle/lesquelles ?	Question semi-ouverte
JT2	Avez-vous déjà entendu parler de violations des DH commises spécifiquement à l'encontre de certain(s) groupe(s) ethnique(s) depuis le début de la crise politico-sécuritaire au Mali ?	Oui 1 Non 2 Si oui le ou lesquelles ?
JT3	Etes-vous au courant du processus de JT en cours au Mali ?	Oui 1 Non 2 Partiellement / plus ou moins 3
		Oui 1 Non 2

Code de la question	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
JT4	Connaissez-vous des mécanismes ou mesures de JT mises en œuvre au Mali ?	Si oui, lesquels ?	3
JT5	Connaissez-vous la CVJR ?	Oui Non Si oui, par quel moyen ?	1 2 3
JT6	Vous sentez-vous concerné par le travail de la CVJR ?	Oui Non Pourquoi ?	1 2 3
JT7	Connaissez-vous l'Accord de paix issu du processus d'Alger de 2015 ?	Je n'en ai jamais entendu parler Je le connais peu Je le connais bien	1 2 3

Autres informations pertinentes

Thème 2 : FREINS A LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT

Cochez la case correspondante **ET si nécessaire**, choisir plusieurs réponses. Les réponses pour lesquelles il ne figure pas de choix multiples sont des questions ouvertes où il appartient à l'équipe de collecte de récupérer les éléments de réponse les plus pertinents.

Recenser TRÈS BRIÈVEMENT les commentaires / remarques pertinentes sur la feuille vierge laissée à la fin de la présente section, en identifiant le code de la question.

Code questions freins à la participation des jeunes (FPJ)	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
FPJ 1	Comment évaluez-vous les moyens mis en œuvre par les autorités pour vous faire participer au processus de JT ?	Satisfaisants Insatisfaisants Je ne sais pas	1 2 3
FPJ2	Comment évaluez-vous les moyens mis en œuvre par la société civile pour vous faire participer au processus de JT ?	Satisfaisants Insatisfaisants Je ne sais pas	1 2 3
FPJ3	Quels sont les obstacles à votre participation au processus de JT ?	Question ouverte	
FPJ4	Pensez-vous que la CVJR prend suffisamment en considération vos besoins dans la réalisation de ses missions ?	Pas du tout Un peu Beaucoup	1 2 3

Code questions freins à la participation des jeunes (FPJ)	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
FPJ5	De quoi manquez-vous pour vous engager dans le processus de JT de façon générale ?	Moyens financiers	1
		Connaissance sur le mode de fonctionnement et l'utilité de la JT	2
		Confiance envers l'Etat et ces mécanismes	3
		Assurance quant aux résultats qu'ils peuvent produire et de ce qu'il est possible d'en recevoir	4
		Manque d'information sur le processus de JT qui soit adapté à différents niveaux d'étude et diffusé dans différentes langues locales	5
		Je manque de confiance en moi	6
		Autres à préciser :	7
FPJ6	Qu'est-ce qui vous empêche de vous engager avec les autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité, notamment par le biais de la dénonciation d'actes criminels ?	Manque de moyens financiers	1
		Manque de confiance envers les autorités de justice	2
		La justice est corrompue	3
		Peur du regard de la communauté	4
		Peur de représailles de la part des auteurs	5
		Manque de connaissance relative au système pénal	6
		Distance géographique des juridictions, commissariats	7
		Autres à préciser :	8

Autres informations pertinentes

Thème 3 : OPPORTUNITES LIEES A LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE JT

Cochez la case correspondante **ET si nécessaire**, choisir plusieurs réponses. Les réponses pour lesquelles il ne figure pas de choix multiples sont des questions ouvertes où il appartient à l'équipe de collecte de récupérer les éléments de réponse les plus pertinents.

Recenser TRÈS BRIÈVEMENT les commentaires / remarques pertinentes sur la feuille vierge laissée à la fin de la présente section, en identifiant le code de la question.

Code des questions sur les opportunités de participation des jeunes (OPJ)	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
OPJ 1	A votre avis, est-il important d'associer les jeunes au processus de JT ?	Important Pas important Je ne sais pas	1 2 3
OPJ2	Voulez-vous vous impliquer dans le processus de JT ?	Oui Non Je ne sais pas	1 2 3
OPJ3	Qu'est-ce que les jeunes peuvent apporter de plus au processus de JT ?	Une meilleure compréhension des violations connues spécifiquement par les jeunes Une meilleure compréhension/ appréciation des conséquences des violations connues spécifiquement par les jeunes Des recommandations sur les politiques ou les lois Sensibilisation des autres jeunes Autres, à préciser :	1 2 3 4 5
OPJ4	A quels piliers de la JT les jeunes peuvent-ils contribuer ?	Pilier réparation Pilier recherche de la vérité Pilier justice Pilier garanties de non-répétition	1 2 3 4
OPJ5	Si les interrogé.e.s répondent un ou plusieurs des piliers à la question précédente, avec quels types d'actions pensent-ils que les jeunes peuvent contribuer concrètement ?	Question ouverte	
OPJ6	Quels apports particuliers les jeunes femmes peuvent-elles offrir au processus de JT ?	Question ouverte	
OPJ7	Quelles mesures de réparation vous semblent particulièrement indiquées pour les jeunes ?	Réhabilitation ou construction d'établissements fournissant des services publics de base (hôpitaux, écoles, centres de santé communautaire, ...) Création d'emplois Reconstruction des villages pillés ou endommagés par le conflit Création d'espaces de jeunes qui contribuent à renforcer la cohésion sociale des jeunes des différentes communautés Par la commémoration, l'éducation et la préservation (politique mémorielle) Autres, préciser :	1 2 3 4 5 6
OPJ8	Quels sont les moyens les plus appropriés pour sensibiliser les jeunes situés en milieu urbain au processus de JT ?	Question ouverte	
OPJ9	Quelles sont les actions que les jeunes pourraient entreprendre pour accompagner l'Etat et la société civile dans la mise en œuvre du processus de JT ? Quelles actions vous semblent les plus appropriées pour sensibiliser les jeunes habitant en milieu rural au processus de JT ? Comment la société civile pourrait-elle favoriser la participation des jeunes au processus de JT ?	Plaidoyer Sensibilisation des communautés Conseil aux autorités pour inclure la voix des jeunes Avoir un quota au sein des mécanismes/institutions de mise en œuvre de la JT à tous les niveaux Autres à préciser :	1 2 3 4 5

Code des questions sur les opportunités de participation des jeunes (OPJ)	Libellé de la question	Catégories de Réponses	
OPJ 10	Quelles actions vous semblent les plus appropriées pour sensibiliser les jeunes habitant en milieu rural au processus de JT ?	Question ouverte	La sensibilisation et la formation.
OPJ11	Comment la société civile pourrait-elle favoriser la participation des jeunes au processus de JT ?	Sensibiliser leurs pairs sur les processus de JT en cours	1
		Consulter les jeunes sur les processus de JT	2
		Impliquer les jeunes dans les initiatives de plaidoyer sur la JT	3
		En incitant l'État et les mécanismes de JT à chercher proactivement à écouter la voix des jeunes et à les impliquer dans les travaux de la JT	4
		Autres à préciser :	5

Autres informations pertinentes



AND-Mali

Association Noyau Dur pour
la Promotion de la Justice
Transitionnelle au Mali

